

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. III.

MONTRÉAL, 1^{er} OCTOBRE 1883.

N^o 10

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Nomination de commissaires et de syndics d'écoles—Révocation de l'ordre en Conseil No 410 — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : 79^e conférence des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval—76^e conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier —L'instruction classique dans notre province—Faits scolaires—De l'habitude — Les climats polaires — Vers à apprendre par cœur : L'Aumône — Formes géométriques : Le cube (suite) — Grammaire : De l'article — Dictée élémentaire — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques—Phrases à corriger ; Corrections—Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre.—LECTURE POUR TOUS : Statistiques diverses — Le canal de la Palestine — L'orphelinat des apprentis d'Auteuil (Suite)—Pensées diverses —Feuilleton : Cœcilia ou une héroïne des catacombes. — Annonces. — Conditions d'abonnement.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 août dernier (1883), de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Mégantic, Notre-Dame de Lourdes—MM. Aimé Fertin et Téléphore Bédard, en remplacement de MM. Absolon Fortin et George Naudaud, sortis de charge.

Comté de Stanstead, village de Coaticooke.—M. Edwin F. Tomkins, en remplacement de M. Thomas J. Baldwin, absent de la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du huit août dernier (1883), de révoquer l'ordre en conseil No. 410, du onze octobre dernier (1882), dans l'affaire de l'annexion d'une partie de Saint-Raphaël à la municipalité de Saint-Charles, dans le comté de Bellechasse, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalités scolaires, en vertu de l'acte 41 Vict., chap. 6, sect. 5.

Détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame de Lévis, la partie d'icelle située entre la rivière Etchemin et la limite entre cette dite paroisse et celle de Saint-David de l'Aubervière, et l'annexer à Saint-David de l'Aubervière pour les fins scolaires, ce territoire formant partie de cette dernière paroisse pour toutes les autres fins civiles et canoniques.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5^e sec., 41 Vic., ch. 6.

Eriger les cantons de " Ditchfield ", et de " Spalding," dans le comté de Beauce, en municipalité scolaire, sous le nom de " Sainte-Agnès de Ditchfield."

Eriger le canton " Normandin," dans le comté de Chicoutimi, en municipalité scolaire distincte sous le nom de " Normandin."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 10 septembre dernier, (1883), de nommer MM. Isidore Landrie et Edouard Vigneau, commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la " Pointe aux Esquimaux," dans le comté de Sauguenay, en remplacement de MM. George Picard et William Doyle, sortis de charge.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 10 septembre dernier (1883), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté d'Arthabaska, Saint-Albert.—M. Charles Champagne, en remplacement de M. Joseph Gauthier.

Comté de Champlain, Cap de la Madeleine.—MM. Samuel Lanouette et Anselme Lapointe.

Comté de Châteauguay, Saint-Urbain premier.—MM. Napoléon Gervais et Octave Hébert, en remplacement de MM. Antoine Vinette dit Souligny et Joseph Brais.

Comté de Dorchester, Cranbourne.—M. Vital Langlois, en remplacement du Révérend M. J. McGuire.

Comté de Gaspé, Petit Cap.—MM. George Chrétien, Ambroise Ouellet, Elzéar Bond, Irénée Cloutier et Jean-Baptiste Tapp.

Comté de Gaspé, Aubert (Isles de la Magdeleine).—M. Jean-Baptiste Charbonneau, en remplacement de M. Joseph Chenier.

Comté de Missisquoi, Dunham (township).—M. Charles Edward Warden, en remplacement de M. E. V. Gleason.

Comté de Verchères, Saint-Marc.—MM. Joseph Gatién et Michel Moreau, en remplacement de MM. Anaclét Jeannot et Philadelphie Fontaine.

Syndics d'écoles.

Comté de Vaudreuil, Saint-Lazare.—M. David Lancaster, en remplacement de Isaac Simpson.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 17 septembre dernier (1883), de nommer M. Magloire Louis Desjardins, commissaire d'écoles pour la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, dans le comté de Terrebonne.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 10 septembre dernier (1883), d'annexer les lots Nos. 23, 24 et 25 du 5e rang, 23 et 24 du 6e rang, 22 et 23 du 7e rang du township de Granby, la paroisse de Saint-Paul d'Abbottsford, pour les fins scolaires, les dits lots formant partie de la dite paroisse de Saint-Paul d'Abbottsford, dans le comté de Rouville.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire en vertu de la 5e sect. 41 Vict., chap. 6

Eriger en municipalité scolaire le territoire connu sous le nom de "Petit Nataskouan", (l'ouest et l'est), et le "Poste", soit une étendue de trois lieues environ de littoral, dans le comté de Saguenay, sous le nom de "Notre-Dame de Nataskouan"

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Soixante-dix-neuvième conférence des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval, tenue le 26 août, 1883.

PRÉSENTS : F. E. Juneau, Ed. Carrier, C. Bouchard, B. Lippens, écuyers, inspecteurs d'écoles ; MM. F. X. Toussaint, J. B. Cloutier, Alph. Drouin, M. O'Ryan, O. Thibault, Frs Fortin, Frs Pagé, P. Provençal, D. Bélanger, F. Létourneau, Paschal Tremblay, R. Fortin, J. Létourneau.

Le président et le vice-président étant absents, M. F. X. Toussaint est appelé au fauteuil.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

On procède à l'élection des officiers et le résultat est comme suit :

Président, M. Jules Cloutier.

Vice-président, M. Alphonse Drouin.

Secrétaire, M. J. Létourneau.

Trésorier, M. F. Létourneau.

Membres du comité de régie, MM. F.

X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier,

M. O'Ryan, Frs Fortin, Robert Fortin,

L. F. Tardif, P. Provençal, Théop. Beau-

lieu.

M. Toussaint quitte le fauteuil et est

remplacé par M. A. Drouin, vice-prési-

dent.

M. F. X. Toussaint se plaint de l'appa-

thie que montrent les instituteurs en

n'assistant point aux conférences ; plu-

sieurs d'entre eux, dit-il, demeurent aux

portes de la ville et n'ont pas le courage

de faire quelques milles pour venir ici

rencontrer leurs confrères. Ils se plain-

dront de ce que la classe enseignante

n'est pas encouragée. A qui la faire ?

Aide-toi, dit le proverbe, et le ciel t'aidera.

Vu l'absence de ceux qui devaient don-

ner des conférences ou prendre part à la

discussion, M. l'inspecteur Lippens est

appelé à prendre la parole.

M. B. Lippens donne une description

géographique de son district d'inspection

et un rapport de ses visites scolaires. Il

est chargé de visiter les écoles des comtés

de Richelieu, de Verchères et de Cham-

bly. Les localités les plus importantes de

son district sont Sorel, Longueuil, Varen-

nes, Verchères, Chambly, St-Ours, Bour-

cherville, Belœil, etc. Le total des mai-

sons d'école est de 125. Les établissements qu'on trouve dans les petites villes et dans les gros villages sont généralement tenus par les corporations religieuses et ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'hygiène, du confort et du mobilier.

Il n'en est pas ainsi des écoles de la campagne : plusieurs sont froides, basses, de pauvre apparence. Il y a cependant de très louables exceptions.

Généralement, les instituteurs sont tenus de chauffer l'école. Ce n'est pas un bon système.

Dans les comtés de Verchères et de Chambly, les traitements sont assez élevés. Le comté de Richelieu ne mérite pas le même compliment.

Le mobilier n'est pas toujours ce qu'il devrait être. Cependant, les contribuables ont un grand intérêt à doter les écoles de tables et de bancs proportionnés à la taille des élèves et construits de manière à ce que la santé de l'enfant n'ait rien à souffrir du séjour de l'école.

Dès lors, les enfants sont plus tranquilles, mieux disposés pour l'étude, plus faciles à conduire. Les progrès sont doubles et les absences moins fréquentes.

Le personnel enseignant de ce district mérite les plus grands éloges pour le zèle et le dévouement dont il fait preuve dans l'accomplissement de ses devoirs.

Il y a, dans toutes les classes de la société, un esprit de progrès, un désir de voir les écoles sur un bon pied.

MM. les curés font tout en leur pouvoir pour engager les parents à ne pas négliger l'éducation de leurs enfants, et partout ils ont donné à l'inspecteur leur concours précieux.

Les commissaires d'écoles, à peu d'exceptions près, ont fait acte de présence lors de sa visite et se sont montrés bien disposés à faire des améliorations si elles étaient jugées nécessaires.

Dans un certain nombre d'écoles le livre joue un trop grand rôle dans le mode d'enseignement suivi. On a trop de par cœur, et trop peu d'explications. L'enfant récite machinalement, il ne parle pas. Il s'occupe de la lettre, et non pas de l'esprit des choses. Il sait le mot à mot, il ignore le sens. Sa mémoire est bourrée de mots, son intelligence est vide. Les exercices mnémoniques remplacent le travail intellectuel. Les règles ne conduisent pas à l'application ; la théorie

reste séparée de la pratique. En dehors du livre, en dehors des formules de convention, des nomenclatures dont la mémoire s'est approvisionnée, l'enfant ne sait pas faire un seul pas de lui-même. Les connaissances pédagogiques sont souvent défaut. C'est pourquoi l'inspecteur est obligé de se faire instituteur, afin de mettre sur la voie les personnes qui embrassent la carrière de l'enseignement sans avoir fait les études préparatoires nécessaires.

M. J. B. Cloutier remercie, au nom de l'association, M. Lippens des explications intéressantes qu'il vient de donner sur les écoles de sa circonscription, ainsi que des savantes théories pédagogiques qu'il a développées. Il est flatté de voir préconiser par M. l'inspecteur les mêmes méthodes, les mêmes procédés que les élèves-maîtres appliquent déjà depuis plusieurs années, et avec succès, à l'école modèle annexée à l'École Normale Laval. Il passe ensuite en revue les différentes branches d'instruction traitées par M. Lippens et concourt en tous points dans sa manière de les enseigner.

Proposé par M. J. B. Cloutier, secondé par M. Frs Pagé, et

Résolu.—Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge.

A la prochaine séance, M. Jules Cloutier donnera sa conférence sur l'éducation des enfants, et M. McSweeney, ses récréations mathématiques.

La discussion sur le sujet suivant sera continuée :

Est-il désirable qu'il y ait des conférences d'institutrices ? De quels éléments devraient-elles se composer ?

La séance est ajournée au dernier samedi de janvier prochain, à 9 heures, A. M.

—L'Enseignement primaire.

Soixante-seizième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 30 et le 31 août, 1883.

SÉANCE DU 30 AOÛT.

La séance s'ouvrit à 8 heures du soir, sous la présidence de M. J. O. CASSEGRAIN.

PRÉSENTS : M. l'abbé J. O. Godin, M. l'inspecteur Lamarché, MM. A. D. La-croix, L. A. Primeau, A. D. Gélinas, A.

Allaire, J. Curotte, E. Colfer, C. Dupuis, J. Baril, W. McKay, N. Brisebois, P. Brennan, D. Boudrias.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. McKay donne une lecture ayant pour titre : *Education—Direction vraie ou fautive de l'Education.*

Parlant de l'importance et du but de l'éducation, M. McKay s'exprime à peu près en ces termes :

« Parmi les différents sujets d'importance politique et sociale qui attirent l'attention des peuples, il en est un qui, eu égard au goût et aux exigences du siècle, prime habituellement tous les autres. Et lorsqu'on considère le grand nombre d'écoles qui surgissent de tous côtés, la longue liste des ouvrages sur l'art d'enseigner, et les institutions de tous genres qui tendent à instruire et à recréer la jeunesse, nous voyons tout de suite que le grand objet de l'époque actuelle est l'éducation.

« En aucun temps, nous n'avons plus hautement apprécié l'influence de l'éducation sur l'intelligence et les mœurs des individus, conséquemment sur le caractère des nations, ni jamais constaté d'une manière plus pratique tous les maux qui résultent d'une fautive éducation, de même que les efforts qu'ont faits les hommes distingués de toute classe pour promouvoir les intérêts d'une cause aussi sacrée.

« Dans le monde moral comme dans le monde physique, la nature a toujours laissé une sphère d'action très vaste à l'industrie et au génie de l'homme. La nature offre un champ fertile, une semence féconde, mais l'homme doit faire appel au travail avant de pouvoir récolter une riche moisson. La terre ouvre ses entrailles, et fournit le marbre en blocs énormes et sans formes, mais il faut le bras de l'artisan et le ciseau de l'artiste avant que l'édifice ou la statue gracieuse apparaisse au regard. Il en est ainsi de l'intelligence de la jeunesse : c'est un champ fertile, une puissance, une source féconde de passions et d'affections, que l'éducation doit exploiter.

« L'œuvre de l'éducation est grande, c'est peut-être la plus grande qu'il ait été donné à l'homme d'accomplir : car de l'éducation dépendent le bonheur de l'homme ici-bas, et, dans une certaine mesure, sa destinée future dans l'autre

vie,—le bien-être de la société, le gouvernement des peuples ; mais, comme toute puissance, elle peut produire, elle doit produire beaucoup de bien ou beaucoup de mal : car l'éducation ne saurait être neutre dans ses résultats. « *La science est une force,* » et cette force doit s'exercer pour le bien ou pour le mal.

« L'éducation est la culture du cœur ; le cœur peut produire des fruits de générosité, de pureté, de justice, ou des fruits d'avarice, de licence, et de tyrannie. L'éducation façonne l'homme ; elle peut en faire un philanthrope ou un oppresseur, un patriote ou un révolutionnaire, un chrétien ou un infidèle ; et l'on peut croire sans exagération que les saints dans le ciel ou les victimes de la colère divine doivent leur bonheur ou leur malheur éternel à l'éducation qu'ils ont reçue sur la terre. Si extraordinaire que puisse paraître une semblable croyance à ceux qui considèrent le nom plutôt que la nature de l'instruction, et qui croient aveuglément que tout ce qui porte le nom de science est désirable, un peu de réflexion fera voir la justesse de ce que nous avançons en ce moment.

.....
 « Le but de l'éducation, c'est de faire connaître à l'enfant son origine et sa fin, —de développer ses facultés,—de lui apprendre ses devoirs envers lui-même et envers Dieu, et de les lui faire remplir avec plaisir,—de veiller au développement de ses passions et de les dompter,—de régler les affections du cœur à mesure qu'elles se manifestent, de les soumettre à la raison, et la raison à la foi. »

.....
 M. McKay fait voir ensuite les bienfaits qui découlent, pour l'individu et pour la société, d'une éducation basée sur les principes immuables de l'ordre et de la vérité, et termine par une peinture saisissante des maux de toute sorte qu'engendre une éducation mal dirigée.

Puis, sur proposition de M. A. Allaire, secondée par M. C. Dupuis, la séance est ajournée au lendemain, à 9½ heures précises de l'avant-midi.

SEANCE DU 31 AOÛT.

Présidence de M. J. O. CASSEGRAIN.

PRÉSENTS : M. l'ex-inspecteur Valade, M. l'inspecteur Lamarche, MM. M. Emard, H. E. Martineau, F. X. P. Demers, A.

Allaire, G. Caisse, J. Baril, P. Brennan, N. Brisebois, E. Colfer, H. B. Granger, P. I. L'Heureux, J. Curotte, J. Archambault, C. Dupuis, I. Nadon, N. Bergeron, D. Boudrias.

M. Valade donne une lecture ayant pour sujet : *Anatomie élémentaire du corps humain.*

Dans son travail, M. Valade décrit chacune des parties principales du corps humain, en explique le fonctionnement, et sait intéresser son auditoire par les réflexions profondes qu'il fait sur l'admirable disposition de la structure humaine.

Proposé par M. F. X. P. Demers, secondé par M. A. Allaire :

Que vu le nombre restreint d'instituteurs présents à cette conférence, les deux sujets de discussion :

"1o Est-il utile, dans une municipalité, de comparer toutes les écoles, en comparant, dans cette comparaison, tous les élèves de chaque école ?

"2o Les Congrès pédagogiques peuvent-ils offrir quelques avantages au point de vue de l'éducation ?

"3o Leur opportunité étant admise, à quelle époque de l'année devrait-on les fixer ?"

soient renvoyés à la prochaine conférence de l'Association des Instituteurs catholiques de Montréal et de la banlieue, et que le secrétaire de cette dernière association soit prié de transmettre le résumé de la discussion qui s'y fera sur les deux sujets ci-dessus au secrétaire de l'Association générale, afin de permettre aux membres qui seront présents à la séance de janvier prochain d'approuver ce résumé, ou de soumettre de nouveau à la discussion ces mêmes questions.

Adopté
M. F. X. P. Demers donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine séance que la conférence du mois d'août soit abolie.

Et la séance est ajournée.
D. BOUDRIAS,
Secrétaire.

L'instruction classique dans notre province

Nous lisons dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* :

" Dans le plus grand nombre de nos

collèges classiques, on reçoit une éducation soignée, mais dans plusieurs aussi le niveau des études laisse à désirer. Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas leur raison d'être. Une maison où l'on enseigne les hautes sciences requiert un personnel nombreux d'hommes instruits. Or, plus ces maisons sont multipliées, plus il est difficile de trouver des instituteurs compétents, et il s'ensuit nécessairement une déperdition de forces qui fait que certains collèges ne fournissent aux professions que des sujets peu capables.

" Des fautes ont certainement été commises sous ce rapport, et on aurait grandement tort de les répéter. Il vaut mieux avoir moins de collèges et en avoir de bons ; d'autant plus que ceux qui pourraient être fondés ne feraient que nuire aux autres, sans profit pour le pays."

Faits scolaires.

L'Allemagne possède, avec 43 millions d'habitants, 60,000 écoles, 6 millions d'écoliers, soit 100 par école, et dépense par tête d'habitant 3 fr 70 cents, annuellement.

L'Angleterre, avec 34 millions d'habitants, 50,000 écoles, 3 millions d'écoliers, soit 52 par école, dépense 2 fr 32½c.

La France, avec 30 millions d'habitants, 71,000 écoles, 4,700,000 écoliers, soit 66 par école, dépense 1 fr 85c.

L'Espagne, avec 17 millions d'habitants, 20,000 écoles, 1,120,000 écoliers, soit 36 par école, dépense 1 fr 75 c.

L'Italie, avec 28 millions d'habitants, 47,000 écoles, 900,000 écoliers, soit 40 par école, dépense 1 fr 5 c.

La Russie, avec 74 millions d'habitants, 32,000 écoles, 1,100,000 écoliers, soit 36 par école, dépense annuelle et par tête d'habitant 35 centimes.

L'Autriche-Hongrie, avec 38 millions d'habitants, 30,000 écoles, 3 millions d'écoliers, soit 100 par école, dépense 2 fr 10c.

DE L'HABITUDE.

On ne saurait trop s'occuper de la première éducation des enfants ; car l'habitude des bons ou des mauvais penchants

commence dès notre plus jeune âge. Montaigne avait raison de dire " que notre principal gouvernement est dans la main des nourrices."

Pierre-le-Grand, voulant changer les mœurs barbares des Moscovites, ordonna à un certain nombre de seigneurs de Russie de voyager en Europe, espérant qu'ils reviendraient assez éclairés pour changer de mœurs : il avait choisi des hommes graves et mûrs.

Tous les courtisans applaudissaient ; un seul sénateur se taisait. Pierre lui demanda s'il n'approuvait pas son plan. " Non, dit le sénateur, ce plan n'aura pas d'effet ; vos voyageurs ont trop de barbe au menton : ils reviendront tels qu'ils sont partis." L'empereur, plein de son idée, raille le sénateur sur son humeur frondeuse, et le défia d'appuyer son objection d'aucune preuve. Celui-ci prit alors une feuille de papier, la plia, et après avoir fortement passé l'ongle sur le pli, il la montra au czar, et lui dit : " Vous êtes un grand empereur, un monarque absolu, vous pouvez tout ce que vous voulez, rien ne vous résiste ; mais essayez d'effacer ce pli, et voyez si vous en viendrez à bout."

Pierre se tut, révoqua ses ordres, et s'occupa de l'éducation de la jeunesse avant de la faire voyager.

LES CLIMATS POLAIRES

Nous détachons de la *Revue des Deux-Mondes* l'extrait suivant d'un voyage d'exploration aux régions polaires. C'est une excellente leçon de géographie physique que nous recommandons à nos lecteurs lorsqu'ils auront à faire une leçon sur l'Amérique du Nord. La lecture de cet extrait en classe aura certainement un grand intérêt pour les enfants. On peut aussi s'en servir comme sujet de dictée. — *L'Éducation*.

Le 20 avril de cette année, la Société de géographie décernait publiquement une médaille d'or à un Américain d'origine polonaise, M. Frédéric Schwatka, né dans l'Illinois le 29 septembre 1849, ancien élève de l'école militaire de West-Point et officier au 3e régiment de cavalerie. Également sensible à tous les genres de mérite, la Société de géographie a récompensé plus d'une fois de hardis explorateurs qui avaient frayé au commer-

ce des routes nouvelles et lui avaient ouvert de nouveaux débouchés. Elle a récompensé avec le même empressement quelques-uns de ces voyageurs moins utiles, mais non moins admirables, qui n'ont point d'autre passion qu'une héroïque curiosité et dont les expéditions ne profitent qu'à la science. M. Schwatka se trouvait dans un cas particulier. Assurément son audacieux voyage de deux ans dans les régions circompolaires n'a pas été inutile à la géographie. Chemin faisant, il a rectifié plus d'une erreur, recueilli plus d'un renseignement, enrichi de détails inédits cette science fort intéressante, mais fort sévère, qu'on a baptisée du nom d'arctiologie. Mais en se rendant à la Terre du roi Guillaume, il avait un but spécial, une enquête à faire, à laquelle il a dû tout subordonner. Il était parti en juge d'instruction ; il a passé son temps à ramasser des pièces justificatives, à entendre et à recoler les témoins, et il est revenu sachant à peu près ce qu'il voulait savoir. Lessing disait qu'il avait plus de plaisir à courir après le lièvre qu'à le manger. Sur ce point M. Schwatka ressemble peut-être à Lessing. Amoureux de sa recherche, il lui en a peu coûté de parcourir sur un espace de plus de 5.000 kilomètres ces solitudes glacées où l'Esquimau seul peut vivre. Si les résultats scientifiques de son expédition semblent un peu maigres, ne répondant pas tout à fait à la grandeur de l'effort, on ne saurait admirer trop la persévérance, l'énergie de volonté, l'esprit de combinaison, la gaieté dans le courage, l'autorité dans le commandement dont il a eu besoin pour revenir vivant de son aventure et pour ramener sains et saufs ceux qui s'étaient associés à sa fortune.

On ne le sait que trop, sir John Franklin était parti le 19 mai 1845 pour une campagne dans les régions arctiques avec les deux navires l'*Erebus* et la *Terror*. Il était parti et n'était pas revenu. Dès 1847, on commença à s'inquiéter, à s'émouvoir. Lady Franklin, le gouvernement anglais, la compagnie de la baie d'Hudson, armèrent des bâtiments, les envoyèrent aux nouvelles. Ces bâtiments revinrent, mais ils n'avaient rien vu, rien entendu. D'autres expéditions à la recherche du malheureux navigateur anglais et de ses compagnons furent également infructueuses. Cependant, dans ces dernières

années, grâce à des renseignements fournis par les Esquimaux. on put recueillir certains vestiges et certains restes de ces hardis explorateurs des régions polaires. Le lieutenant Schwatka était chargé, lui aussi, de pousser plus loin ses recherches. Tel était donc le but de son entreprise. Des papiers, des livres de bord avaient été ensevelis quelque part, sous un amas de pierres. Était-ce vrai ? était-ce faux ? le seul moyen de s'en assurer était de passer un été dans la Terre du roi Guillaume.

M. Schwatka avait décidé que, pour atteindre la Terre du roi Guillaume et y passer un été, il fallait s'y rendre en traîneau. Il avait décidé aussi que, pour réussir à vivre dans un climat dont les rigueurs ne sont supportables qu'aux seuls Esquimaux ou *Innuits*, il était nécessaire d'adopter leurs mœurs, leurs usages, leur manière de vivre, qu'il fallait devenir Esquimaux soi-même. En conséquence, à peine débarqué, M. Schwatka fit camper son monde en face de l'île du Dépôt, à peu de distance du golfe de Chesterfield, situé entre le 63^e et le 64^e degré de latitude nord. On s'établit dans ce campement comme dans une maison d'éducation, on s'y installa de son mieux, on y passa l'automne et l'hiver ; tout ce temps fut employé à s'acclimater, à s'aguerrir.

Pour devenir un véritable Esquimaux, il faut oublier beaucoup de choses, en apprendre beaucoup d'autres. Le premier point est de regarder comme inutile tout ce qui n'est pas rigoureusement nécessaire et de renoncer à tous les agréments de la vie, même à ce luxe élémentaire qu'on appelle la propreté. Les gens qui ne sauraient être heureux en étant sales ne seraient jamais que des Esquimaux fort incomplets et feront bien de ne pas entreprendre le voyage de la Terre du roi Guillaume. Tout au moins devraient-ils s'accoutumer à se vêtir de peaux de rennes, appliquées à cru sur la peau, et à considérer comme une vaine superstition l'habitude de mettre une chemise. Si vif, si pénétrant que puisse être le froid, quand on est couvert d'une double pelisse, on ne peut se mouvoir sans transpirer, la chemise se mouille, et, au premier moment de repos, elle se gèle sur le corps. Il faut apprendre aussi à subsister, comme les Esquimaux, non de provisions savamment préparées qu'on aurait beau-

coup de peine à transporter avec soi, mais de ce qu'on trouve sur sa route en comptant sur les heureux hasards de la pêche et de la chasse. A l'aller comme au retour, M. Schwatka et ses compagnons ne tuèrent pas moins de cinq cent vingt-deux rennes, sans parler du reste. Ils apprirent aussi à savourer la chair de phoque et de morse. "Le phoque était notre bœuf, le morse était notre mouton," dit M. Gilder, et M. Klutschak affirme, de son côté, qu'il n'est pas dans la cuisine civilisée de mets aussi tendre que la peau noire d'une jeune baleine, pourvu qu'elle soit très jeune. Tout cela doit être cuit à la flamme d'une lampe, qui sert du même coup à sécher les chaussures et les bas mouillés. Mais on n'a pas toujours sa lampe sous la main ; il est des cas où il faut se contenter d'un poisson gelé, ou savoir avaler et digérer une tranche de viande crue. Quant à la boisson, il n'en est pas d'autre que l'eau claire qu'on réussit à puiser dans une rivière, en cassant la glace qui la recouvre et qui a souvent jusqu'à sept pieds d'épaisseur. Il arrive parfois qu'on exécute ce grand travail sans rien trouver. C'est une cruelle déception, car dans les pays circumpolaires, le soif est aussi consumante que dans les sables de l'Afrique. Les indigènes, qui savent choisir leur endroit et deviner l'eau sur la glace, ne laissent pas de s'y tromper. Aussi ne promettent-ils jamais rien. On a beau les presser de questions, ils répondent modestement : "*Sugami, omiesuk* : je crois, mais je ne sais pas."

L'homme qui veut devenir un Esquimaux, doit apprendre à bâtir des *iglous* ou maisons de neige, symétriquement découpées et assemblées en spirale, une hutte en forme de dôme, en ayant soin d'y ménager un trou par lequel on entre et on sort à quatre pattes. Dans un des coins de cette hutte on dresse une plateforme, qui sert de dortoir. Les lits sont tout simplement des sacs en peau de renne et la sensation qu'on éprouve en s'y fourrant n'est pas agréable. L'Esquimaux lui-même frissonne, s'écrie : *Iki !*—et ramène ses genoux jusqu'à sa bouche, le sac jusqu'à ses oreilles. Mais, au bout de quelques minutes, il s'encourage, s'étend, s'allonge, remet le nez à l'air, allume sa pipe. Au surplus, on se réchauffe les uns les autres. Un dortoir n'est jugé confortable que lorsqu'on y est pressé comme

des harengs en caque et que personne ne peut se retourner dans sa peau de renne sans obliger ses voisins à se retourner aussi. Avec un peu d'habitude on finit par s'endormir.....

Enfin, pour devenir un véritable Esquimau, il faut être un intrépide marcheur et ne compter que sur son pied gaillard pour gagner l'étape. Quant au bagage, on le charge sur un traîneau attelé de chiens. Les attelages de neuf ou de quinze chiens ne sont pas commodes à gouverner. On ne fait bien que ce qu'on aime à faire, et le chien, qu'il vive en Europe ou dans le voisinage de la baie d'Hudson, n'a jamais pu se convaincre qu'il fût né pour tirer. Aussi tire-t-il de mauvaise grâce. Chacun va de son côté, on se pousse, on se cogne, on se bouscule, les traits d'inégale longueur s'emmêlent, c'est une affaire de débrouiller ces inextricables nœuds.

Il ne faut pas médire des chiens des Esquimaux, ils rendent à leurs maîtres d'inappréciables services. Condamnés à faire un métier qu'ils détestent, ils sont gauches dans leurs mouvements, mais ils font ce qu'ils peuvent. Ils ont ce genre de courage entêté que les Anglais appellent *pluck*, ils vont tant qu'ils peuvent aller; quand ils tombent, c'est qu'ils sont au bout de leurs forces et qu'ils se sentent mourir. A quelle épreuve ne met-on pas leur vertu! On les fouaille sans miséricorde. La mèche du fouet de l'Esquimau a quelquefois trente pieds de longs: elle s'enroule, elle se déroule en sifflant comme un serpent, rien ne résiste à ses morsures. Il en résulte qu'il y a dans l'Amérique boréale beaucoup de chiens borgnes ou essorillés. On reproche à ces pauvres bêtes d'avoir peu de respect pour le bien d'autrui, trop de goût pour la grande et la petite rapine. D'habitude, on ne les nourrit que de deux jours l'un, et quand les vivres sont rares, il leur arrive de jeûner pendant une semaine entière, sans autres ressources que ce qui leur tombe sous la dent: mais que trouver dans la neige?

Aussi faut-il faire bonne garde, protéger contre leur voracité le magasin aux provisions, la graisse de poisson destinée aux lampes ou même les vêtements en peau de phoque, car tout leur est bon pour tromper leurs affreux fringales. Ils savent cependant à quels rigoureux châtimens ils s'exposent si on les sur-

prend dans leurs maraudes; mais l'appétit est plus fort. En se jetant sur le butin, ils mêlent à leurs cris de joie des hurlements de douleur. C'est une façon de dire: "Nous savons ce qui nous attend; mais adviennent que pourra, et que le ciel nous assiste!....."

Plus heureux que les compagnons de Franklin: M. Schwatka a prouvé qu'on peut revenir à pied de la Terre du roi Guillaume; mais il en coûte cher. Que de labeurs! que de lassitudes! Quelle détermination et de volonté! Pour atteindre l'embouchure du fleuve du Grand-Poisson et regagner de là les bords de la baie d'Hudson, la petite caravane dut cheminer pendant des mois dans la saison où le soleil ne se montre guère et braver toutes les horreurs d'un hiver exceptionnellement rigoureux. Des ouragans de neige qui rendaient tout impossible, des haltes forcées de quinze et de vingt jours, des vivres depuis longtemps épuisés, des rennes qui prenaient si bien leurs précautions qu'il fallait des journées entières pour les tuer, des bandes de loups faméliques renouvelant sans cesse leurs assauts, des chiens à bout de force et de souffle qui mouraient l'un après l'autre, voilà de quoi fatiguer le plus obstiné courage. Jamais expédition arctique ne fut exposée à des froids plus intenses et d'aussi longue durée. Le thermomètre resta durant vingt-sept jours au-dessous de 51 degrés centigrades, durant seize jours au-dessous de 55. A moins d'être un parfait Esquimau, on n'affronte pas impunément de telles températures. Quel supplice, en arrivant à l'étape, que les heures d'attente qu'il faut subir avant que les maisons de neige soient bâties! Quel travail ne doit-on pas s'imposer pour allumer une pipe! Quel savoir-faire, quelle industrie n'est pas nécessaire pour faire brûler une allumette! L'allumette est gelée, la pipe est gelée, il faut au préalable les dégeler, et, pendant ce temps, un Esquimau s'approche de vous et vous dit avec un charmant sourire: "*Tling yack quark*: Prends garde à ton nez, il est en train de se prendre."

Vers à apprendre par cœur.

L'AUMÔNE.

Donnez, riches! L'aumône est sœur de la prière. Hélas! quand un vieillard sur votre seuil de pierre,

Tout raidi par l'hiver, en vain tombe à genoux ;
Quand les petits enfants, les mains de froid rou-
gissantes,
Ramassent sous vos pieds les miettes des orgies,
La face du Seigneur se détourne de vous.

Donnez ! afin que Dieu, qui dote les familles,
Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles ;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit ;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges ;
Afin d'être meilleurs ; afin de voir les anges
l'asser dans vos rêves la nuit !

Donnez ! Il vient un jour où la terre nous laisse
 Vos aumônes là-haut vous font une richesse.
Donnez l'afin qu'on dise : " Il a pitié de nous ! "
Afin que l'indigent que glacent les tempêtes,
Que le pauvre qui souffre à côté de vos fêtes,
Au seuil de vos palais fixe un œil moins jaloux !

Donnez ! pour être aimé du Dieu qui se fit homme !
Pour que le méchant même en s'inclinant vous
nomme,
Pour que votre foyer soit calme et paternel ;
Donnez l'afin qu'un jour à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière
D'un mendiant puissant au ciel !

VICTOR HUGO.

Formes géométriques.

5e LEÇON.—Le Cube (suite).

Je montre une face : Comment
allons-nous appeler cette partie de notre
cube ?—Un côté.—Oui, mais cette appel-
lation n'est pas assez précise. On dit une
face.—Comment s'appelle cette partie du
cube ?—Il y a aussi une partie de votre
corps qui s'appelle face : montrez-la.—
C'est la partie de votre tête qui est tour-
née vers moi, quand vous me regardez ;
la face du cube est aussi tournée vers
vous.—Combien voyez-vous de faces du
cube ? j'en vois deux. Venez les marquer
d'une croix.—Placez-vous ici. Voyez-vous
encore celles que vous avez marquées ?
Qui les voit ? Ne voyez-vous plus aucune
face du cube ?—J'en vois deux autres.—
Tournez le cube de façon que vos cama-
rades voient les faces que vous n'avez pas
encore marquées. Marquez-les. Combien
en avez-vous marqué ? Placez le cube de
façon que la face qui est tournée vers vous
soit vers le pupitre ; eh bien ?—Je vois
une face qui n'est pas encore marquée.
—Marquez-la.—Combien en avez-vous
marqué ?—Même chose pour la sixième.
—Combien le cube a-t-il de faces ? Pour-
riez-vous me nommer des objets qui ont
six faces ? Dans notre dernière leçon
comment avons-nous défini le cube ?

Ajoutez ce que nous avons appris aujour-
d'hui.

N. B. Si les élèves sont assez avancés.
écrire ces notions à la planche noire et
faire copier sur l'ardoise.

6e LEÇON.—Le Cube (suite).

Combien le cube a-t-il de faces ? Com-
bien en voyez-vous ? Tenir le cube dans
toutes les positions. Combien peut-on en
voir à la fois ? Je pose le cube sur le pu-
pitre : Indiquez-moi où se trouve chaque
face du cube. Il y en a une en avant, une
en arrière, une à droite, une à gauche,
une en haut, une en bas.—La face qui est
en avant est la face antérieure. Dites en-
semble cette phrase. Qu'est-ce que la face
antérieure ? Venez la montrer. Marquez-
la d'un *a* pour la reconnaître.—Qu'ap-
pelle-t-on membres antérieurs d'un ani-
mal ?—La face de droite et celle de gau-
che, se trouvant sur les côtés, s'appellent
faces latérales. Faire ici les mêmes exer-
cices que pour la face antérieure, et pro-
céder de même pour les faces postérieure,
supérieure, et inférieure.

On remarquera que cette leçon est
tout autant une leçon de français que de
formes géométriques.

7e LEÇON.—Le Cube (suite).

Qu'est-ce que je montre ? Vous mon-
trez la face antérieure du cube.—Pour-
quoi dites-vous face antérieure ? Cette
face est limitée par combien d'arêtes ?
Elle est limitée par quatre arêtes.—Com-
ment ces arêtes sont-elles placées ? Don-
nez-leur des noms.—Quelle est la plus
longue de ces arêtes ?—Elles sont toutes
égales.—Cette face qui a quatre côtés
égaux est un carré. Regardez-la bien.
Tâchez d'en faire un pareil sur votre ar-
doise. (L'ardoise étant quadrillée, ce n'est
guère difficile.)—Quelle est la longueur
de chaque côté de ce carré ? Un diamè-
tre. C'est pourquoi on l'appelle un dia-
mètre carré.—Voici un morceau de pa-
pier ; quelle en est la forme ?—C'est un
carré.—Oui, il a la même forme que la
face du cube. Quel est le plus grand
carré, celui en papier ou la face du cube ?
—Comment ferez-vous pour le savoir ?
Amener l'élève à dire qu'il place le carré
de papier sur la face du cube.—Faites-le :
Eh bien ? Les deux carrés sont égaux—
Quelle est la plus grande, la face anté-
rieure ou la face postérieure ? Comment
faites-vous pour le savoir ?—Je place

mon carré de papier sur la face postérieure.—Eh bien ? Elles sont égales.

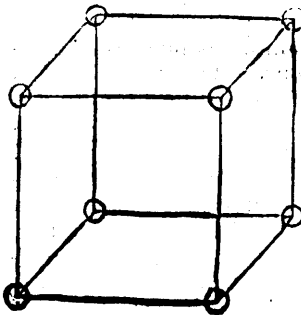
Je fais constater de même l'égalité des autres faces, en appelant un nouvel élève pour chacune.

Dites-moi ce que nous avons appris du cube aujourd'hui. Dites ce que c'est qu'un cube ? Un cube est un corps qui a huit coins, douze arêtes égales et six faces carrées égales (à écrire à la planche noire).

8e LEÇON.—Construction du Cube.

En quoi le cube est-il fait ? Qui l'a fait ? Comment croyez-vous l'a-t-il fait ? A-t-il scié son morceau de bois au hasard ? Non, il a dû prendre ses mesures pour que les faces fussent égales. — Il y a des hommes qui sont spécialement chargés de mesurer, surtout les terrains ; comment les appelle-t-on ? Des géomètres.—Le menuisier a dû aussi mesurer pour donner cette forme au morceau de bois ; on dit que c'est une forme géométrique. Pourriez-vous me nommer d'autres corps qui ont une forme géométrique ?

Vous allez me faire aussi un cube avec une pomme de terre, par exemple.—Comment ferez-vous ?—Je la couperai.—Comment la couperez-vous ?—A quoi devez-vous faire bien attention ?—Que toutes les arêtes soient bien égales.—Je mesurerai.—



Voici douze petits bâtons de même grandeur, je les réunis de la manière indiquée ci-contre, au moyen de petites boules de cire.

Qu'ai-je obtenu ? Com-

bien ai-je ici de coins, d'arêtes ? Quelle est la plus longue des arêtes ? Comment appelez-vous ceci ? (Je montre la face antérieure) Combien y a-t-il de faces ? Qu'est-ce donc que ceci ? Remarquez seulement que celui-ci est vide, est creux, dit-on. Par quoi est-il représenté ? Par ses arêtes.

Je crois qu'il serait excellent de coller du papier sur les faces du cube ainsi formé, afin de faire mieux sai-

sir la forme. Pour le lendemain les enfants contruisent des cubes selon les deux manières indiquées, avec les bâtons ; s'ils n'ont pas de cire, ils la remplacent par une autre substance, le levain par exemple.

Je conseille d'attendre plus tard pour construire le corps en carton.

9e LEÇON.—Le Parallélépipède.

Qu'est-ce ? C'est un corps. Pourquoi ? En quoi est-il fait ? Quelle forme a-t-il ? Pourquoi ? Examinons cette forme. Qu'est-ce que je montre ? Un coin.—Combien y en a-t-il ? Connaissez-vous un autre corps qui a huit coins ? Ceci ? C'est une arête.—Combien en a-t-il—Connaissez-vous un corps qui a douze arêtes ? Même chose pour les faces. Dites comment ce corps ressemble au cube ?

Examinons un coin : combien d'arêtes viennent y finir ? Est-ce comme dans le cube ?

On fera ensuite comparer les arêtes, d'abord une des plus longues avec une des moyennes, celle-ci avec une des plus petites : l'élève conclura qu'elles sont de trois longueurs différentes, on comparera ensuite les quatre plus longues, les quatre moyennes, les quatre plus petites entre elles, de manière à trouver que les arêtes sont égales quatre à quatre. On terminera en disant aux enfants qu'un corps qui a huit coins et douze arêtes égales quatre à quatre est un parallélépipède.

N. B. Ne pas oublier d'insister sur le mot moyenne employé dans cette leçon.—Pour la comparaison des arêtes, les élèves doivent venir à tour de rôle mesurer devant leurs condisciples.

P. RAMOISY.

GRAMMAIRE.

DE L'ARTICLE (1)

Les grammaires françaises nous disent généralement que nous n'avons qu'un article, qui est le pour le masculin, la pour le féminin, et les pour le pluriel des deux genres.

(1) Extrait du *Vade-mecum de la langue française*, grammaire française inédite de T. Schwiedland.

Cette assertion est aussi inexacte qu'erronée.

L'article servant dans les langues où il existe à indiquer non seulement le genre du substantif qu'il accompagne, mais encore la détermination ou l'indétermination de sa signification, il est bien naturel que l'article français revête une double forme, qui lui permette de remplir cette double fonction, en exprimant clairement le sens dans lequel est employé le substantif devant lequel il figure.

Et c'est en effet ce qui a lieu. L'article français a adopté deux formes parfaitement distinctes et déclinaison dans quatre cas qui sont : le nominatif ou sujet, le génitif et le datif ou régimes indirects et l'accusatif ou régime direct.

Ces deux articles sont : l'article défini : *le, la, les* (2) et l'article partitif : *de l', du, de la, des*, qui se forme du premier auquel on ajoute la préposition *de*. Tous deux expriment constamment l'idée de détermination ou d'indétermination du substantif devant lequel ils se trouvent, comme quand on dit dans un sens déterminé : *donnez-moi l'argent, le pain, les fruits qui me sont destinés*, et, dans un sens indéterminé : *donnez-moi de l'argent du pain, des fruits*.

La langue française n'ayant pas de désinences ne peut conséquemment avoir de déclinaisons. Formée de la langue d'oïl, elle lui en avait bien emprunté à l'origine quelques-unes, mais comme elle s'en est dé faite dès le XIIIe siècle, nous l'en voyons actuellement entièrement dépourvue. Cependant, ayant dû y suppléer, elle a recouru à deux moyens :

1o A l'arrangement des mots, c'est-à-dire en plaçant le nominatif ou sujet devant le verbe et l'accusatif ou régime direct après ;

2o A l'emploi des deux prépositions *de* et *à* qui lui servent à former des régimes indirects, qui, généralement, correspondent au génitif et au datif des langues à déclinaisons. Ce qui revient à dire que le français a suppléé à la déclinaison de ses substantifs par celle de ses deux articles, comme nous le prouvent les deux tableaux suivants :

Déclinaison de l'article défini.

	Singulier.		Pluriel.	
	Art. m. et fém. dev. une voy. ou un h muet.	Art. m. dev. une cons. ou un h asp.	Art. f. dev. une cons. ou un h asp.	Une seule forme pour le m. et le fém.
Nom. (sujet)	<i>l'</i>	<i>le</i>	<i>la</i>	<i>les</i>
Gén. { rég. }	<i>de l'</i>	<i>du</i>	<i>de la</i>	<i>des</i>
Dat. { ind. }	<i>à l'</i>	<i>au</i>	<i>à la</i>	<i>aux</i>
Acc- (r. dir.)	<i>l'</i>	<i>la</i>	<i>la</i>	<i>les</i>

Déclinaison de l'article partitif.

Cet article se forme de l'article défini auquel s'ajoute la préposition *de* qui reste seule au génitif.

	Singulier		Pluriel.	
	Art. m. et f. dev. une voy. ou un h muet.	Art. m. dev. une c. ou un h asp.	Art. f. dev. une c. ou un h asp.	Une seule forme pour le m. et le f.
Nom. (sujet)	<i>de l'</i>	<i>du</i>	<i>de la</i>	<i>des</i>
Gén. { rég. }	<i>de</i>	<i>de</i>	<i>de</i>	<i>de</i>
Dat. { ind. }	<i>à de l'</i>	<i>à du</i>	<i>à de la</i>	<i>à des</i>
Acc. (r. dir.)	<i>de l'</i>	<i>du</i>	<i>de la</i>	<i>des</i>

Exemple d'un substantif masculin commençant par une consonne dans les quatre cas de l'article défini et dans les quatre cas de l'article partitif.

Article défini.	Article partitif.
N. Le courage excite l'admiration.	Du courage nous fait supporter le malheur.
G. Le caractère du courage est le mépris du danger.	Un peu de courage suffit à vaincre bien des obstacles.
D. Il faut joindre la prudence au courage.	Il faut à du courage joindre de la prudence.
A. On admire toujours le courage.	Inspirons du courage aux malheureux.

Un simple coup d'œil jeté sur ces deux tableaux suffit à nous faire reconnaître que nous avons quatre formes de l'article qui se répètent dans chacune de ces déclinaisons ; ce sont celles du génitif de l'article défini *de l', du, de la, des*, qui paraissent au nominatif et à l'accusatif de l'article partitif ; mais ce serait une grave erreur que de les confondre et de s'imaginer qu'on puisse les employer indifféremment l'une pour l'autre. Dépendantes de la signification même du substantif qu'elles accompagnent, ces deux formes doivent avoir leur raison d'être et leur signification propre, selon que les

(2) Le vient de l'adjectif déterminatif *illum*, la de *illam* et les de *illas*.

substantifs devant lesquels elles figurent sont employés d'une manière *déterminée* ou *indéterminée*.

Exemple de substantifs figurant au *génitif de l'article défini* : **La puissance de l'argent, du temps, des livres, est incontestable.**

Exemple de substantifs figurant au *nominatif de l'article partitif* : **de l'argent, du temps, des livres ont causé de grands changements.**

Exemple de substantifs figurant à l'*accusatif de l'article partitif* : **Donnez-moi de l'argent, du temps, des livres.**

La distinction de nos deux articles *défini* et *partitif* dans leurs quatre cas est d'une si haute importance qu'en n'en tenant pas compte, il est de toute impossibilité de se faire une idée nette de leur théorie, ni d'énumérer, comme nous allons le faire, les cas où ils s'emploient.

Conséquemment, nous nous occuperons séparément :

1o De l'emploi de l'article défini : **le, la, les, et de sa suppression** ;

2o De l'emploi de l'article partitif : **de l', du, de la, des, et de sa suppression,**

attendu que ce n'est qu'en traitant cet épineux sujet — qu'aucune grammaire française n'a abordé jusqu'à ce jour — avec tout l'ordre et la précision possibles que nous pouvons espérer de résoudre cette intéressante et difficile question.

DICTÉE ÉLÉMENTAIRE.

(Les élèves mettront au *singulier* la dictée suivante.)

Les pères des hameaux.—Les propriétaires des maisons.—Les châteaux des seigneurs.—Les gîtes des lapins.—Les piqûres des aspics.—Les livres des écoliers.—Les fusils des chasseurs.—Les armes des soldats.—Les joujoux des enfants.—Les ouvrages des hommes.—Les outils des charpentiers.—Les œuvres des écrivains.—Les jeux des élèves.—Les villes des royaumes.—Les règlements des classes.—Les toits des édifices.—Les troupeaux des fermiers.—Les chefs des nations.—Les bijoux des dames.—Les poissons des étangs.—Les détails des procès.—Les surplus des chantres.—Les cailloux des chemins.—Les pipaux des villageois.—Les épieux des paysans.—Les chevaux

des cavaliers.—Les principaux des académies.—Les hôpitaux des villes.—Les combats des gladiateurs.—Les vaisseaux des rois.—Les travaux des agriculteurs.—Les capitaux des commerçants.—Les fanaux des cours.—Les totaux des additions.—Les originaux des livres.—Les misères des pauvres.—Les ornements des femmes.—Les législateurs des peuples.—Les animaux des forêts.—Les horreurs des cachots.—Les minéraux et les végétaux.—Les coraux et les métaux.—Les moineaux et les quadrupèdes.—Les ruisseaux des campagnes.—Les nids des oiseaux.—Les aulx des potagers.—Les yeux des maîtres.—Les canaux des contrées.

Corrigé.

Le père du hameau.—Le propriétaire de la maison.—Le château du seigneur.—Le gîte du lapin.—La piqûre de l'aspic.—Le livre de l'écolier.—Le fusil du chasseur.—L'arme du soldat.—Le joujou de l'enfant.—L'ouvrage de l'homme.—L'outil du charpentier.—L'œuvre de l'écrivain.—Le jeu de l'élève.—La ville du royaume.—Le règlement de la classe.—Le toit de l'édifice.—Le troupeau du fermier.—Le chef de la nation.—Le bijou de la dame.—Le poisson de l'étang.—Le détail du procès.—Le surplus du chantre.—Le caillou du chemin.—Le pipeau du villageois.—L'épieu du paysan.—Le cheval du cavalier.—Le principal de l'académie.—L'hôpital de la ville.—Le combat du gladiateur.—Le vassal du roi.—Le travail de l'agriculteur.—Le capital du commerçant.—Le fanal de la cour.—Le total de l'addition.—L'original du livre.—La misère du pauvre.—L'ornement de la femme.—Le législateur du peuple.—L'animal de la forêt.—L'horreur du cachot.—Le minéral et le végétal.—Le corail et l'émail.—Le moineau et le quadrupède.—Le ruisseau de la campagne.—Le nid de l'oiseau.—L'ail du potager.—L'œil du maître.—Le canal de la contrée.

J. O. G.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I. UNE FÊTE CHEZ LE BON DIEU.

Un jour, le bon Dieu eut l'idée de donner une fête dans son palais d'azur. Toutes les vertus furent invitées, les

vertus seules ; les messieurs ne furent pas conviés, rien que des dames.

Il vint beaucoup de vertus, de grandes et de petites. Les petites vertus étaient plus agréables et plus courtoises que les grandes ; mais toutes semblaient très contentes et conversaient poliment entre elles, comme il convient entre personnes intimes et même parentes.

Mais voilà que le bon Dieu remarqua deux belles dames qui semblaient ne pas se connaître. Le maître de la maison prit une de ces dames par la main et la mena vers l'autre.

—La Bienfaisance, dit-il, en désignant la première.—La Reconnaissance, ajouta-t-il en montrant l'autre.

Les deux vertus furent indiciblement étonnées : depuis que le monde est monde, et il y avait longtemps de cela, elles se rencontraient pour la première fois ! (IVAN TOURGUENEF.)

II. RELIGIONS DE L'ASIE.

L'Asie est le berceau du monde ; elle est celui de toute civilisation, de toute lumière, de toute religion dans ce monde. Les deux seules religions véritables, la religion de Moïse et celle de Jésus-Christ, sont nées en Asie ; elles y ont régné et fleuri pendant des siècles nombreux. Maintenant l'une et l'autre n'existent plus dans cette partie du monde qu'à titre d'étrangères ; elles y sont mêlées aux religions dominantes, et on ne les compte plus parmi les religions propres de l'Asie. Si nous mettons de côté la religion des Esprits et de celle de Sinto, professée à la Chine et au Japon ; les superstitions et idolâtries qui persistent encore dans quelques régions du nord et de l'intérieur ; et, enfin, la religion des Guèbres, qui végète dans quelques localités, où elle offre même de nos jours un souvenir effacé de l'ancienne religion des mages de la Perse, nous ne trouvons plus que trois religions dominantes sur le sol asiatique : ce sont celles de Mahomet, de Brahma et de Fo. (MAZURE.)

III. L'IMPRIMERIE.

L'imprimerie est le télescope de l'âme. De même que cet instrument d'optique appelé *télescope*, rapproche de l'œil, en les grossissant, tous les objets de la création, les atomes et les astres même de l'univers visible, de même l'imprimerie rapproche et met en communication immédiate,

continue, perpétuelle, la pensée de l'homme isolé avec toutes les pensées du monde invisible, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. On a dit que les chemins de fer et la vapeur supprimaient la distance ; on peut dire que l'imprimerie a supprimé le temps. Grâce à elle, nous sommes tous contemporains. Je converse avec Homère et Cicéron : les Homères et les Cicérons des siècles à naître converseront avec nous ; en sorte qu'on peut hésiter à prononcer si une *presse* n'est pas autant un véritable *sens* intellectuel, révélé à l'homme par Gutemberg qu'une *machine* matérielle : car il en sort sans doute du papier, de l'encre, des caractères, des chiffres, des lettres qui tombent sous les sens ; mais il en sort en même temps de la pensée, du sentiment, de la morale, de la religion, c'est-à-dire une portion de l'âme du genre humain. (LAMARTINE.)

IV. LE JOURDAIN.

Le Jourdain, ce fleuve si célèbre, prend sa source au pied du Grand Hermon. Il traverse les eaux de Méron et le lac Tibériade pour aller, après un cours de trente lieues, s'engloutir dans la mer Morte, où il jette environ sept millions de tonnes d'eau par jour. Sa profondeur est de quinze pieds, et sa plus grande largeur n'atteint pas trois cents pieds. Il descend, de la mer de Galilée, avec une pente de vingt-quatre pieds par lieue ; son lit est hérissé de rocs, ce qui le rend impétueux et bouillonnant. Les eaux du Jourdain sont poissonneuses et potables, bien que blanchâtres et quelque peu boueuses. Son cours sinueux, est bordé constamment d'une riche verdure ; les arbres y sont variés et vigoureux ; beaucoup d'oiseaux se cachent sous leur feuillage : c'est un printemps perpétuel. Au delà de cette bordure, une zone étroite et très petite est enserrée par une chaîne de montagnes dont le sommet n'est pas très élevé, et d'où jaillissent d'innombrables ruisseaux qui vont grossir le cours du Jourdain. Beaucoup d'aqueducs, aujourd'hui brisés, servaient autrefois à utiliser l'eau de ces ruisseaux pour fertiliser toute la plaine environnante ; maintenant la terre est inculte, ou, si elle est cultivée, les misérables fellahs qui y versent leurs sueurs en voient le profit dévoré par le fisc et les Bédouins. Avant la destruction de Sodôme et de Gomorrhe, l'immense

plaine, au milieu de laquelle s'élevaient les villes coupables, était arrosée et souvent inondée par le Jourdain qui, selon toute probabilité, allait de là se jeter dans la mer Rouge. Le fleuve formait aussi la ligne de démarcation toute naturelle entre les zones occidentale et orientale de la Palestine. (LIEVIN.)

V. DES PERLES.

On sait que les perles, ces bijoux précieux, se trouvent dans la mer et attachées à des bancs d'huîtres. Ces bancs existent principalement tout le long de la côte arabe du golfe Persique. La pêche aux perles se fait depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de l'été. Il peut y avoir chaque année sur la côte quatre ou cinq mille bateaux pêcheurs, chaque bateau contenant dix, vingt ou trente hommes. Chaque équipage se compose de plongeurs et d'hommes qui tiennent les cordes ; les premiers plongent, les autres restent debout dans le bateau pour tirer de l'eau les plongeurs ; chaque plongeur a un camarade à cet effet.

Le plongeur se dépouille de ses vêtements, tient ses narines fermées avec des pincettes en corne, a une corde attachée à la ceinture et une pierre ou un autre poids à son pied. Il se laisse ensuite couler par dessus bord, les pieds en avant, et, en atteignant le fond, ramasse les huîtres jusqu'à ce qu'il ne puisse plus respirer davantage sous l'eau. Alors il tire la corde, laisse aller la pierre, et est enlevé à bord par son camarade. Les huîtres sont mises dans un sac attaché à la poitrine ou à la ceinture du plongeur. En général, on peut plonger dans une profondeur d'eau de quatre à sept brasses. Plonger à une profondeur de quinze brasses est regardé comme extrêmement préjudiciable à la santé et pouvant même être fatal. A une certaine profondeur, la pression des eaux sur la poitrine de l'homme lui cause une sorte de léthargie, une grande somnolence le gagne, il s'affaisse sur lui-même ou s'assied : il s'endort lentement et paisiblement ; rien ne pourrait l'engager, dans ces moments, à se lever ou à faire un mouvement pour sauver sa vie, et s'il n'est ramené en haut, il meurt. On assure que le lustre de la perle dépend de la profondeur de l'eau ; que plus la profondeur est grande, plus le lustre est beau. Les meilleurs bancs d'huîtres ont une surface unie, et sont formés de sable blan-

châtre dans une eau transparente ; un mélange de boue et de substance terreuse est considéré comme préjudiciable à la perle.

Le rendement annuel des pêcheries de perles est évalué à dix millions de francs. (Extrait des *Petites Lectures*.)

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

(Attirer spécialement l'attention des élèves sur la signification des mots en italique.)

Un habile jardinier retranche dans un arbre fruitier tout le bois inutile.

(FÉNÉLON.)

Dans le cristal d'une fontaine
Un cerf se mirant autrefois
Louait la beauté de son bois.

(LA FONTAINE.)

La céleste troupe
Dans ce jus vanté
Boit à pleine coupe
L'immortalité.

(J. B. ROUSSEAU.)

Ce vin n'est pas encore en *boite*.

Parle, écris, je t'avouerai de tout, pourvu que tu m'aides à sortir de cette *boite* au fond de laquelle on nous oublie.

(P. L. COURNIER.)

Il *boite* parce qu'il a une jambe plus courte que l'autre.

(ACADÉMIE.)

La désorganisation arrive à son comble, comme si quelque poison lent se mêlait à son *bol* alimentaire.

(H. DE BALZAC.)

Cet homme a acheté un *bol* de porcelaine.

Un peu de *bon sens* ferait évanouir beaucoup d'esprit.

(VAUVENARGUES.)

Je ne fais pas un *bond* sans qu'on pousse des cris.

(C. DELAVIGNE.)

La *bonace* est redoutée des marins comme le signe précurseur de quelque grand orage.

(...)

Je l'aurais déjà poussé, si je lui avais trouvé quelque disposition ; mais il a l'esprit trop *bonasse* : cela ne vaut rien pour les affaires.

(LE SAGE.)

C'est la dernière goutte de trop qui fait répandre le vase, et la dernière *bouchée* qui donne l'indigestion.

(BOISTE.)

Les premiers *bouchers* paraissent s'être établis en Grèce vers le temps de la fondation de Rome, 751 ans avant Jésus-Christ.

(BESCHERELLE.)

La façon la plus agréable à chasser les renards, c'est de *boucher* les terriers.

(BUFFON.)

Le *bouchon* de cette bouteille ne peut plus servir.

Il n'y a dans ce village qu'un mauvais *bouchon*.

(ACADÉMIE)

Nous nous *bouchons* les oreilles aux sons gutturaux de ce vilain chanteur.

Le *bouilli* a disparu dans les dîners véritablement soignés ; on le remplace par un filet rôti.

(BRILLAT-SAVARIN.)

La *bouillie* n'est pas une nourriture fort saine.

(J. J. ROUSSEAU.)

..... Mes yeux ont vu son sang

Sortir à gros *bouillons* de son généreux flanc.

(CORNEILLE.)

Ayant à traiter d'affaires avec de semblables gens, nous *bouillons* souvent d'impatience.

J. O. C.

Phrases à corriger.

1. J'ai une médaille à l'effigie de Pie IX, que ce saint pape m'a donné quand j'étais au régiment des zouaves ponticaux.

2. Quels exemplaires châtimens ont reçus dans ce siècle-ci les persécuteurs de l'Eglise ! Pour s'être faits quelquefois attendre ils n'en ont été que plus affreux.

3. La révolution, qui engendre partout la misère, a donnée à l'Italie ses tristes résultats.

4. Une jeune fille élevée dans un convent, dit M**, se rappelle toujours des bons exemples qu'elle a reçus au convent.

5. Ils ont entraîné à leur suite une foule de gens peu instruits, qui se sont fait propagateurs populaires de cette doctrine, souvent sans la comprendre.

6. Mais il ne s'en suit pas de là qu'elle (l'Ecole du Plateau) soit plus utile que les autres écoles.

7. L'atmosphère politique était lourde et couvert de nuages sombres.

8. L'adresse en réponse au discours du trône fut votée qu'à une très faible majorité.

9. Il sait se tirer à merveille des embûches tendues sur ses pas : les guérillas ne le surprennent jamais ; ses adversaires le trouve toujours la face tournée vers eux.

10. Il attire l'attention, il ne charme pas, il persuade, il n'entraîne pas, il convainc.

11. Etant venu au monde après l'assassinat du 13 février (1), cet acte de barbarie ne permit pas à cet enfant (2) de connaître ces joies que donnent les caresses d'un père ; ce fût comme le prologue sanglant de son existence de malheur et de proscription.

12. Jusqu'à présent, croyons-nous, les évêques des provinces maritimes ont envoyés quelques sujets anglais apprendre la théologie et notre langue dans nos séminaires.

13. M. D. a déclaré hier que les animaux canadiens qu'on a trouvé malades à Bristol étaient venus en contact avec des animaux infectés à Liverpool.

14. Un grand nombre de personnes se sont déjà procurées des billets ; il en reste encore quelques-uns en vente au no 265, rue Notre-Dame.

15. N'aurait-il pas toujours fallu que les actes du lieutenant-gouverneur furent approuvés par des ministres responsables à la Chambre et au peuple ?

Corrections.

1 m'a donnée.....
2 Pour s'être fait quelquefois attendre, ces châtimens n'en ont été que plus affreux.

3 a donné
4 se rappelle toujours les bons exemples qu'elle y a reçus.

5 qui se sont faits.....
6 Mais il ne suit pas de là, ou il ne s'ensuit pas qu'elle.....

7 lourde et couverte.....
8 ne fut votée.....
9 le trouvent.....

10. Il attire l'attention ; il ne charme pas, il persuade ; il n'entraîne pas, il convainc.

11 cet enfant ne put, par suite de cet acte de barbarie, connaître..... Ce fut comme le prologue.....

12 ont envoyé.....
13 qu'on a trouvés contact.....

14 se sont déjà procuré.....
12 fussent approuvés.....

J. O. C.

(1) Assassinat du duc de Berry.

(2) Le duc de Bordeaux (plus tard comte de Chambord), fils du duc de Berry.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

I. Trois cultivateurs sont convenus avec un berger de 1890 pintes de grains pour la garde de leurs troupeaux : le 1er, en raison du nombre des bêtes qu'il possède, a donné 553 pintes ; le 2e 609, et le 3e 728. Le troupeau commun se compose de 270 bêtes : on demande ce que chacun des cultivateurs en possède.

Réponse : 79, 87, 104.

Solution :

$$\frac{1890}{270} = 7 \text{ pintes, ce que}$$

coûte la garde d'une bête.

$$\frac{553}{7} = 79, \text{ nombre de}$$

bêtes que possède le premier cultivateur.

$$\frac{609}{7} = 87, \text{ nombre de}$$

bêtes que possède le 2e cultivateur.

$$\frac{728}{7} = 104, \text{ nombre de}$$

bêtes que possède le 3e cultivateur.

II. Un fermier a 50 charretées de foin pour nourrir ses chevaux pendant l'année ; chaque charretée pèse 1898 livres. Comme il a 13 chevaux, à combien peut-il élever la ration journalière d'un cheval ?

Réponse : 20 livres.

Solution :

$$\frac{50 \times 1898}{13 \times 365} = \frac{94900}{4745} = 20 \text{ li-}$$

vres, ration journalière d'un cheval.

III. Une cassette a ses quatre côtés plaqués en acajou ; les deux faces principales ont 4 décimètres de haut et 5 de large, et les faces latérales 4 décimètres de haut et 2 de large : combien ses quatre faces mesurent-elles de décimètres carrés ?

Réponse : 56 décimètres carrés.

Solution :

$$4 \times 5 = 20 \text{ décimètres, surface d'une}$$

des deux faces principales.

$$2 \times 20 = 40 \text{ décimètres, surface des}$$

deux faces principales.

$$4 \times 2 = 8 \text{ décimètres, surface d'une}$$

des faces latérales.

$$2 \times 8 = 16 \text{ décimètres, surface des}$$

deux faces latérales.

$$40 + 16 = 56 \text{ décimètres, surface de-}$$

mandée.

IV. 29 ouvriers ont fait l'entreprise d'un ouvrage dont l'adjudication a été fixée à la somme \$2400 ; les frais d'adjudication, mis à leur charge, se sont élevés à \$97.40 : le travail fini et reçu, combien ont-ils eu chacun, déduction faite de leurs frais ?

Réponse : \$79.40.

Solution :

$$\$2400 - \$97.40 = \$2302.60, \text{ somme à}$$

partager entre les 29 ouvriers, déduction faite des frais d'adjudication.

$$\frac{\$2302.60}{29} = \$79.40, \text{ ce que}$$

chaque ouvrier a reçu.

V. 79 pièces de vin prises dans le cellier d'un vigneron ont coûté \$1200 ; les frais de transport se sont élevés à \$143 : à combien revient la pièce ?

Réponse : \$17.

Solution :

$$\$1200 + 143 = \$1343, \text{ coût des 79 pié-}$$

ces de vin, y compris les frais de transport.

$$\frac{\$1343}{79} = \$17, \text{ coût d'une}$$

pièce de vin.

VI. Un père de famille a gagné \$321 en 17 semaines ; après avoir pourvu aux besoins de son ménage, il a mis \$100 à la caisse d'épargne : à combien s'est élevée par semaine la dépense de son ménage ?

Réponse : \$13,

Solution :

$$\$321 - \$100 = \$221, \text{ dépense du ména-}$$

ge pendant 17 semaines.

$$\frac{\$221}{17} = \$13, \text{ dépense par se-}$$

maine.

VII. Un marchand a acheté 13 douzaines de vases pour \$31.20 ; mais une douzaine a été cassée dans le transport : à combien revient la douzaine de ceux qui restent ?

Réponse : \$2.60.

Solution :

$$\frac{\$31.20}{12} = \$2.60, \text{ prix auquel re-}$$

vient une douzaine des vases qui restent.

VIII. Un marchand a acheté un certain nombre de vases pour \$31.20 ; quoiqu'il en ait cassé une douzaine dans le transport, il a gagné \$4.80 en les revendant à \$3 la douzaine : combien en avait-il acheté de douzaines ?

Réponse : 13 doz.

Solution :

\$31.20 + \$4.80 = \$36, somme réalisée par la vente des vases.

$$\frac{\$36}{\$3} = 12, \text{ nombre de doz.}$$

revendu.
12 + 1 = 13, nombre de douzaines de-
mandé.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I. Trouver une fraction telle que si l'on ajoute 1 au numérateur, elle devienne $\frac{1}{3}$, et si l'on ajoute 1 au dénominateur, elle devienne $\frac{1}{4}$.

Réponse : $\frac{4}{15}$.

Solution :

Soient x = le numérateur de cette

fraction,
Et y = le dénominateur ;

Alors $\frac{x}{y}$ = la fraction elle-même.

D'après les données,

$$\frac{x + 1}{y} = \frac{1}{3},$$

$$3x + 3 = y,$$

$$3x - y = -3 ; \quad (1)$$

$$\frac{x}{y + 1} = \frac{1}{4},$$

$$4x = y + 1,$$

$$4x - y = 1. \quad (2)$$

Retranchons (1) de (2) :

$$x = 4, \text{ numérateur.}$$

Remplaçons x par sa valeur dans (1) :

$$12 - y = -3 ;$$

D'où $y = 15$, dénominateur.

La fraction $\frac{x}{y} = \frac{4}{15}$

II. Trouver une fraction telle que si l'on retranche 3 du numérateur et du dénominateur, elle devienne $\frac{1}{3}$, et si l'on ajoute 5 aux deux termes, elle devienne $\frac{1}{2}$. (TERQUEM.)

Réponse : $\frac{7}{19}$.

Solution :

Soient x = le numérateur de la fraction,
Et y = le dénominateur ;

Alors $\frac{x}{y}$ = la fraction elle-même.

D'après les données :

$$\frac{x - 3}{y - 3} = \frac{1}{4},$$

$$4x - 12 = y - 3, \quad (1)$$

$$4x - y = 9 ;$$

$$\frac{x + 5}{y + 5} = \frac{1}{2},$$

$$2x + 10 = y + 5, \quad (2)$$

$$2x - y = -5.$$

Retranchons (2) de (1) :

$$2x = 14 ;$$

D'où $x = 7$, numérateur.

Remplaçons x par sa valeur dans (1) :

$$28 - y = 9 ;$$

D'où $y = 19$, dénominateur.

$$\text{La fraction demandée} = \frac{7}{19}$$

III. Un banquet a coûté une certaine somme : s'il y avait eu cinq convives de plus et que chacun eût dépensé 3 francs de plus, le banquet aurait coûté 157 francs de plus ; s'il y avait eu trois personnes de moins et que chacune eût dépensé 2 francs de moins, la dépense aurait diminué de 82 francs. On demande le nombre des convives, et combien chacun a dépensé. (TERQUEM)

Réponse : 14 convives, 20 francs.

Solution :

Soient $x =$ le nombre des convives,

Et $y =$ ce que chaque convive a dépensé ;

$$\text{Alors } (x + 5)(y + 3) = xy + 157,$$

$$xy + 5y + 3x + 15 = xy + 157,$$

$$3x + 5y = 142 ; \quad (1)$$

$$(x - 3)(y - 2) = xy - 82,$$

$$xy - 3y - 2x + 6 = xy - 82,$$

$$2x + 3y = 88. \quad (2)$$

Multiplions (1) par 2 et (2) par 3 :

$$6x + 10y = 284, \quad (3)$$

$$6x + 9y = 264. \quad (4)$$

Retranchons (4) de (3) :

$$y = 20 \text{ francs, ce}$$

que chaque convive a dépensé.

Replaçons y par sa valeur dans (2) :

$$2x + 60 = 88,$$

$$2x = 28 ;$$

D'où $x = 14$, nombre de convives demandé.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS.

Statistiques diverses.

Du recensement officiel de la population qui vient d'être publié, il résulte qu'il y a en Espagne et dans les colonies espagnoles 24,456,468 habitants. La péninsule compte 16,603,959 catholiques.

— Le tableau suivant indique le nombre des immigrants arrivés dans le pays depuis six ans :

1877.....	85,285
1878.....	40,032
1879.....	61,052
1880.....	85,850
1881.....	117,016
1882.....	198,150

Il est facile de constater que le nombre des immigrants en 1882 a été quintuple de celui de 1877.

L'immigration, autant que le développement naturel de la population, a eu pour effet de développer rapidement certaines villes. C'est ainsi que Winnipeg, qui en 1871 comptait 241 âmes en comptait dix ans plus tard 7,985. Durant la même décade, Victoria, C. A., a vu sa population augmenter de 81 pour cent, Toronto de 54, et Montréal de 23 pour cent.

La superficie des terres arables au Nord-Ouest est de 600,000 milles ou de 384,000,090 d'arpents. Comme la population de l'Allemagne en 1821 était de 42,726,844 âmes pour 212,091 milles de superficie, il est évident que cette région du Canada pourrait à elle seule faire vivre 120,000,000 d'habitants, c'est-à-dire plus que n'en comptent ensemble la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Les beurreries canadiennes qui en 1871 avaient produit 74,190,584 livres de beurre, en ont produit, en 1881, 102,545,169 livres.

Le rendement de nos vergers qui, dans la première année, s'était chiffré par 6,365,315 minots, a été durant la seconde de 13,377,655.

La culture de la vigne a plus que triplé ses proportions durant cette décade ; son rendement en 1881 a été de 3,898,508 livres de raisin.

La culture du tabac a donné en 1881 2,527,962 livres — soit deux fois autant qu'en 1871.

De 1871 à 1883 le rendement de nos pêcheries s'est augmenté de \$2,000,000.

La somme des capitaux engagés dans les industries se chiffrait au commencement de cette décade par \$77,964,020 et à la fin par \$165,302,623.

Depuis 1879, le nombre de nos filatures de coton a quadruplé ; leur production est actuellement de 115,000,000 de verges par année, et le montant des salaires payés de \$1,110,000.

Nos raffineries de sucre, qui sous l'ancien tarif ne comptaient plus dans l'industrie canadienne, représentent maintenant un capital de \$2,750,000 : elles donnent de l'ouvrage directement à 3,500 ouvriers et indirectement à 30,000.

Le rendement des mines de la Nouvelle-Ecosse n'avait été en 1879 que de 688,624 tonnes ; en 1881 il a été de 1,250,179 tonnes et de 1,292,413 tonnes en 1882.

Le capital payé de nos banques en 1858 se chiffrait par \$17,588,000 ; il est actuellement de \$54,700,000.

Depuis l'établissement de la Confédération, notre commerce d'importation et d'exportation s'est augmenté de \$91,556,703.

— *Les bois du Canada.* — La préparation et la livraison au commerce des bois de charpente et de menuiserie, au Canada, donnent du travail à près de cent mille hommes, qui supportent des familles dont le chiffre total s'élève à au moins un demi-million d'individus, soit environ un neuvième de toute la population du pays.

Il y a \$165,000,000 placées dans les industries canadiennes ; les moulins à scie entrent dans ce chiffre pour \$25,000,000. Il y a \$50,000,000 placées dans l'acquisition de terres boisées. En 1881, les bois ont produit \$38,541,752, soit \$9 par chaque habitant du pays, et nous en avons vendu à l'étranger pour \$23,991,052.

— Le " Manuel des chemins de fer " de Poor, pour 1883, 16e année, donna comme longueur totale des chemins de fer du globe, le chiffre de 113,329 milles ; la construction de l'année se monte à 11,591 milles. La moyenne des voies exploitées a été de 107,158 milles. Le capital des actions des diverses compagnies, à la clôture de l'exercice financier était de \$3,456,073,196, ce qui donne sur l'exercice précédent une augmentation de \$384,254,58.

Le capital des obligation des compagnies

à la même date était de \$3,184,415,291, augmentation pendant l'année, \$352,554,495. La dette flottante était de \$255,270,952, soit une augmentation de \$42,404,965.

Le revenu des actions, des obligations et de la dette flottante de l'année précédente a été de \$780,213,776. Le total du passif, à la fin de 1882, était de \$6,895,359.

— *Le grisou.* — D'après des statistiques officielles, on a constaté en Europe, depuis un demi-siècle, plus de cinq cents explosions de grisou ayant causé la mort d'environ 4,600 mineurs. Ce fléau a exercé ses ravages principalement en Angleterre.

Parmi les explosions mémorables, on relève les suivantes : en 1835, à Walsend, près de Newcastle, 102 victimes ; en 1857, à Lundhil (York-hire) 189 ; en 1860, à Risca (pays de Galles), 130 ; en 1862, à Aartly, 204 ; en 1869, au Yorkshire, 361 ; en 1868, Plauen (Saxe), 326 ; en 1869, à Burgh (Saxe), 276 ; en 1878, au puits Jabin (département de la Loire), 176 ; en 1877, Blantyre (Ecosse), 207 ; en 1878, à Woodfit, 235 ; la même année, à Abercane (Monmouthshire), 264 ; en 1879, à Frameries (Belgique), 126 ; l'année suivante, à Risca (pays de Galles), 119 et à Seaham, près de Sunderland, 195.

Depuis ces dates funèbres, les ingénieurs se sont appliqués partout à modifier, à compléter et à perfectionner si bien l'outillage des mines que les accidents deviennent chaque jour plus rares. C'est en Angleterre et aux Etats-Unis qu'ont été faits les plus grands efforts pour prévenir ces explosions si redoutées. Dans ce but, on a recherché et on recherche encore une lampe de sûreté parfaite à l'usage des mineurs.

L'invention des lampes électriques à incandescence a paru tout d'abord devoir faciliter cette découverte. Déjà des houillères du Royaume-Uni ont adopté des lampes de ce genre pour leur éclairage nuit et jour. On annonce maintenant qu'un habitant de Manchester offre un prix de 12,500 francs pour la construction d'une lampe électrique portative perfectionnée, pouvant être employée dans les mines de charbon.

— *La population ouvrière de la France.* — D'après la statistique que vient de faire

dresser le ministre du commerce, voici quelle est la population ouvrière industrielle en France, répartie dans les usines ou exploitations :

Mines de houille : 342, employant 105,415 ouvriers.

Exploitations de tourbes : 1035, employant 27,977 ouvriers.

Mines de fer : 355 : employant 8,468 ouvriers.

Autres mines métallurgiques : 60, employant 4,422 ouvriers.

Usines à fer : 359, employant 57,000 ouvriers.

Fabriques de porcelaines et faïences : 412, employant 18,708 ouvriers.

Fabriques de verres et cristaux : 162, employant 23,421 ouvriers.

Fabriques de papiers et de cartons : 536, employant 32,655 ouvriers.

Usines à gaz : 619, employant 10,562 ouvriers.

Fabriques de bougies : 157, employant 8,603 ouvriers.

Fabriques de savons : 339, employant 3,500 ouvriers.

Fabriques de sucre indigène : 512, employant 63,529 ouvriers.

Industries textiles : 5,024, employant 758,383 ouvriers.

Le canal de la Palestine.

A une réunion de la *Balloon Society* de Londres, le capitaine Molesworth a fait une conférence sur le projet de creuser un canal en Palestine, entre la Méditerranée et la mer Rouge par la vallée du Jourdain.

M. Molesworth a exposé que la distance de Malte à la baie d'Acre, où commencerait le canal, était de 1,245 milles, tandis que celle de Malte à Port Saïd était de 1,130 milles. Mais le temps qu'il faudrait pour parcourir ces 115 milles de plus serait compensé par la rapidité avec laquelle les navires pourraient traverser le large canal formé par la vallée du Jourdain et par la diminution des frais de passage.

Il n'y aurait à creuser qu'un canal de 25 milles allant de la Méditerranée à la vallée de Jalud, et un autre de 20 milles à travers les sables d'Akabah.

Le canal formé par la vallée du Jourdain serait assez profond pour permettre

aux plus grands navires de passer, et assez large pour que les navires pussent passer, se croiser et filer 16 à 17 nœuds à l'heure. Aucune écluse ne serait nécessaires. Le passage entre la Méditerranée et la mer Rouge serait abrégé de 50 heures. Les frais de ce canal seraient de 8 millions de livres.

La société a voté une résolution appuyant ce plan.

L'ORPHELINAT DES APPRENTIS

L'ABBÉ ROUSSEL.

(Suite.)

Au moment où l'abbé Roussel s'occupait de modifier l'œuvre de la première communion en y annexant l'Orphelinat des apprentis, il fut brusquement arrêté. La guerre venait d'éclater, temps peu propice pour les instituts de bienfaisance : lorsque les hommes s'entretenant, on ne pense pas aux vagabonds. Après la guerre, ce fut la commune, après le désastre, le crime. Les obus des batteries de Montretout n'épargaient point Auteuil, dont les fédérés déménageaient les maisons particulières. Les orphelins, les enfants abandonnés ne manquaient point dans nos rues ; nos soldats les nourrissaient ; le matin, aux portes des casernes on apercevait des bandes de petits affamés qui regardaient du côté des gamelles. Le cardinal Guibert, récemment nommé archevêque de Paris, poussa une clameur de détresse. Son prédécesseur arrêté, transféré au dépôt, du dépôt à Mazas, de Mazas à la Grande-Roquette, avait été massacré et était mort en bénissant ses meurtriers. Les meurtriers, leurs complices et leurs congénères, tués en combattant, fusillés, en fuite ou déportés, avaient laissé derrière eux des enfants que la faim menaçait et que le vice allait prendre. L'archevêque s'émut et par une lettre pastorale invita la charité à venir en aide à ces orphelins rouges qu'il adoptait. Si c'est là ce que l'on nomme le "cléricalisme," il faut reconnaître que le cléricalisme a du bon.

L'abbé Roussel, non plus, ne pouvait rester indifférent ; les événements avaient triplé le nombre de ses élèves. Les orphelins refluaient vers lui ; on lui

en amenait, il en ramassait ; quelques-uns bien avisés venaient d'eux-mêmes. La plupart des ateliers de Paris étaient en chômage ; dans beaucoup de corps d'états, il fallait avant de fabriquer de nouvelles marchandises, écouler le stock que la guerre et la rupture des relations commerciales avaient immobilisé. Le placement des apprentis devenait presque impossible ; les circonstances étaient tellement urgentes que la création d'une école professionnelle, essayée dans de très étroites proportions avant la guerre, s'imposait à la charité de l'abbé Roussel. Successivement, avec plus d'espérances que de ressources, des ateliers pour des menuisiers, des serruriers, des mouleurs, des tailleurs, des ferrailleurs, se groupèrent autour du premier atelier de cordonnerie, qui, lui-même, avait reçu un développement considérable. Au lieu de quitter l'œuvre à douze ou treize ans, après leur première communion, les enfants y pouvaient rester jusqu'à dix huit, jusqu'à vingt ans et ne s'en aller que nantis du bon outil qui fait vivre. Dieu seul saura jamais ce qu'il a fallu de persistance dans le dévouement, de foi dans la charité humaine et de fatigues pour ne pas succomber à la tâche ! L'abbé Roussel sut ne point faiblir, il avait accepté, il avait recherché de subvenir aux besoins, à l'instruction, à l'apprentissage de tous les enfants qui lui demandaient asile ; pour parer à tant d'exigences, il n'avait que son bon vouloir. Là aussi on vécut au jour le jour ; plus d'une fois on fut aux expédients ; avec une admirable imprudence l'abbé Roussel empruntait ; sans regarder devant lui, il engageait sa signature, persuadé qu'aux jours d'échéance, Dieu ne laisserait pas protester le sort des orphelins.

En 1878, un dossier signalant la conduite de l'abbé Roussel, fut adressé à l'Académie française, qui le transmit à la commission chargée d'apprécier les actes dignes de figurer sur les tables d'or de la vertu. M. de Montyon n'a pas voulu seulement que la vertu fût récompensée, il a voulu surtout qu'elle fût célébrée, et c'est pourquoi le soin de la découvrir et de la mettre en lumière a été confié à la compagnie qui parle dans des assises solennelles et dont la voix éveille les échos de la publicité. L'Académie apprécia tant d'efforts vers le bien,

tant de sacrifices humblement accomplis pour soulager des infortunes imméritées, pour préserver le corps social d'un péril futur, et elle accorda à l'abbé Roussel la plus forte récompense dont son budget lui permettait de disposer, elle lui décerna un prix de 2,500 francs, comme jadis elle avait offert un prix analogue à Jeanne Jugan. La somme réservée aux actes de vertu n'est jamais en rapport avec ces actes mêmes, je le sais ; l'Académie française en souffre, mais elle est limitée par les legs qu'elle a acceptés. L'effet moral dépasse singulièrement la valeur matérielle ; mais hélas ! ce n'est point avec un effet moral que l'on paie des dettes ; l'abbé Roussel en fit l'expérience. A l'heure où l'Académie française le "couronnait" et désignait son œuvre à la reconnaissance publique, il devait environ 200,000 francs empruntés de toutes mains pour nourrir des enfants et ne s'en point séparer. La situation était grave et ne se pouvait prolonger sans péril. On était arrivé au bord du fossé, il fallait y tomber ou le franchir ; on le franchit, grâce à une intervention que l'on ne saurait trop louer. Il est de mode de médire de la presse périodique et de la charger des méfaits du monde ; et le bien qu'elle fait, n'en peut-on parler ?

H. de Villemessant dirigeait alors le journal le *Figaro*, qu'il avait fondé. Comme tous les hommes qui ont combattu pour une cause et qui sont de tempérament agressif, il eut bien des adversaires et plus d'un ennemi, mais aucun d'eux n'a pu lui reprocher de n'avoir pas une bienfaisance inépuisable et ne pas mettre au service de la charité la forte publicité dont il disposait. Ce qu'il a signalé et secouru d'infortunes est considérable ; il connaissait bien le public français ; il savait l'émouvoir et l'entraînait à sa suite vers les bonnes actions qui ont sauvé des malheureux. Il apprit, je ne sais comment, la position redoutable où se trouvait l'abbé Roussel. Habitué "aux affaires" il vit d'un coup d'œil le dilemme qui s'imposait ; — ou payer les dettes d'une bienfaisance imprévoyante comme la foi qui l'avait inspirée, ou voir rejeter aux hasards de la démolition. Les enfants auxquels on avait promis du pain et de l'instruction. Il n'hésita pas. M. Bucheron, qui signe ses articles du nom de Saint-Genest, fit un arti-

cle et raconta ce qu'il savait de l'œuvre de l'abbé Roussel. Au nom du dévouement d'un prêtre et de l'avenir des orphelins, il remua les âmes ; c'est presque la paraphrase de l'allocation de saint Vincent de Paul : " Ils seront tous morts demain si vous les délaissez ! " La souscription est ouverte ; le *Figaro* s'inscrit pour 10,000 francs ; Villemessant pour 5,000 ; la rédaction du *Figaro* pour 1,000 Alexandre Dumas fils pour 500, la baronne S. de Rothschild pour 1,000. Le premier jour on récolte plus de 41,000 francs ; à la fin de la semaine, la souscription est close sur un total de 331,167 fr. 35c. Je viens de revoir les listes, rien n'est plus touchant : de toutes parts on s'empresse, on vient du salon, de la mansarde et de l'antichambre, de pauvres gens envoient quelques sous en timbres-poste, des invalides déposent leur obole qui figure glorieusement à côté des grosses sommes versées par les banquiers ; dans les écoles on a quêté ; des petites filles se sont cotisées, de simples soldats ont donné leur prêt, des athées, des protestans, des israélites ont couru au prêtre catholique et ont ouvert leur bourse dans sa main. Pour sauver un homme de bien, assurer l'existence des orphelins qu'il avait recueillis, développer l'œuvre préservatrice qu'il avait créée, neutraliser le vice et féconder l'intelligence, il avait suffi qu'un écrivain fit appel dans son journal au bon cœur de notre pays. O France ! sois bénie pour la charité !

Au numéro 40 de la rue La Fontaine s'ouvre la maison fondée par l'abbé Roussel ; une porte latérale, appuyée à la loge du portier, côtoie la grille par où l'on pénètre dans une longue allée que rétrécissent des bâtimens de construction récente. Murs légers et pans de bois ; au premier aspect, ça ressemble à une usine ; c'en est une, en effet : la blanchisserie de l'enfance contaminée. Là tout est simple et d'apparence, pour ainsi dire, provisoire ; on sent que l'on a été à l'économie, que l'on a ménagé les matériaux et que l'on n'a demandé au plâtre, au pisé et aux lattes que d'abriter ceux dont les arches de pont étaient le toit, dont les bancs de nos promenades étaient le lit, dont les tas d'ordures étaient le garde-manger.

Pour les petits vagabonds qui sont venus là chercher un asile contre la misère et un refuge contre eux-mêmes, c'est un palais ; pour nous, pour notre espérance, ce

n'est que le campement d'une étape, le baraquement transitoire que remplacera un édifice définitif. Toujours, infatigablement, je me rappelle la mansarde de Jeanne Jugan, et je me dis qu'il y aura des prodiges de charité pour les enfans, comme il y en a pour les vieillards. La maison d'administration est des plus modestes ; le parloir fait ce qu'il peut pour ressembler à un salon et n'y parvient guère ; à la muraille, je vois un bon portrait de l'abbé Roussel entre deux de ses élèves ; sur un socle, le buste de Villemessant, ce n'est que justice ; sur des étagères, de gros albums contenant le nom des protecteurs et des bienfaiteurs de l'œuvre. L'enfant qui est entré là va-nu-pieds, décharné, dissolu, et qui sort instruit, solide, moralisé n'a qu'à feuilleter ces volumes pour savoir vers qui il doit diriger sa gratitude. Beaucoup s'en inquiètent-ils ? J'en doute ; la reconnaissance est une plante qui se fane vite dans le cœur de l'homme ; elle ressemble peu à la rose des quatre saisons, elle n'est pas remontante.

Lorsque j'ai visité l'Orphelinat d'Auteuil pour la première fois, les écoliers étaient en récréation après le repas du midi. Je me suis mêlé à eux et je les ai regardés. Ils n'ont rien de commun avec les " fils de famille " tirés à quatre épingles, bouclés, roses, vêtus de soie, un tantinet ridicules, servant de poupées à leur mère, sachant déjà choisir leurs relations et parlant anglais avec leur gouvernante. Ce sont des enfans rudes et dont le visage semble avoir été modelé dès l'enfance par une main brutale qui a laissé son empreinte. En pantalons de toile où j'ai vu bien des pièces, en forte chemise, les cheveux coupés ras, les pieds chaussés de souliers ferrés, ils ne se ménagent guère et se roulent sur le sable, sans souci de leur costume. A ce sujet, nulle observation ne leur est faite ; il faut que l'enfant soit libre dans ses jeux ; à cette seule condition, il obtiendra tout son développement physique ; le costume de l'enfant aux jeux doit être un costume absolument sacrifié. Le : " Prends-garde, tu vas déchirer ta veste ! " est d'une bonne ménagère, mais c'est la parole d'une mère qui n. comprend rien à l'éducation corporelle de son fils. On serait mal venu, je crois, de morigéner les élèves de l'Orphelinat d'Auteuil et de vouloir modérer leur impétuosité. L'abbé Roussel, du

reste, ne le tolérerait pas ; j'ai assez causé avec lui pour reconnaître que l'homme de religion et de charité se double d'un pédagogue pour qui l'enfant, cet être inconsistant et multiple, a peu de mystères. Il sait qu'il est sage de laisser l'écolier éteindre et mater la précocité de ses instincts par l'exubérance même de ses jeux ; la fatigue, sinon l'épuisement qui succède à des exercices exagérés, est une sorte de sécurité morale où le repos s'appuie sans trouble et sans lutte. Il est hygiénique de harasser l'enfant, on le sait à Auteuil, et je m'en suis aperçu. La violence des jeux de ces gamins est extraordinaire. J'assistais à la récréation de jeux de ceux qui ont déjà fait leur première communion et sont considérés comme des "anciens ;" je pouvais donc constater chez eux le résultat du système d'éducation qui leur est appliqué. On est obligé de n'en admettre qu'un nombre limité dans l'enceinte de la gymnastique ; le trapèze, le tremplin, la poutre fixe, la poutre mouvante, la corde à nœuds, la corde lisse, le portique, exercent sur eux une véritable fascination. Vestes bas et bras nus, s'encourageant, s'applaudissant, se huant, stimulant leur émulation de toute manière, ils développent une intrépidité et une adresse que j'ai admirées et dont plus d'un gymnaste serait fier. Ils y mettent de la passion et cette vanité du voyou de Paris, qui, en rien, ne consent à se laisser surpasser. La force et l'agilité sont des qualités respectées dans le peuple ; comme au temps d'Homère, on est parmi les premiers lorsque l'on ne fléchit pas sous un fardeau trop lourd ; dans un monde où le coup de poing est l'argument suprême, la vigueur est une vertu. Les élèves de l'abbé Roussel font ce qu'ils peuvent pour être vertueux, et ils y réussissent.

Le divertissement le plus cher, après la gymnastique, leur fait des bras infatigables et des mains aptes aux durs labeurs. Ils soulèvent des altères de fonte, ils ramassent des poids de 20 kilogrammes, et, le corps penché en arrière, les jarrets fléchis, la face congestionnée, ils dressent jusqu'à la hauteur des épaules. J'ai vu là des enfans de quinze à seize ans se dépiter et devenir rouges de honte parce qu'ils ne pouvaient porter une telle masse à bras tendus ; les plus âgés, ceux qui ont été recueillis aux premières heures, et qui d'apprentis sont de-

venus contre-mâtres, ne dédaignent point cet exercice ; ils le compliquent et y déploient une force surprenante ; ils saisissent les poids, se les lancent mutuellement, les attrapent au vol et restent immobiles, fermes sur les reins, malgré la pesanteur du choc augmentée par la projection. J'ai admiré la vigueur musculaire de ces petits athlètes et j'estime que l'on fait bien de la développer. Le soir, après une journée où les récréations ont été employées à de tels tours de force, l'enfant ne rêve pas, il ne songe qu'à dormir et il dort. En outre, l'abbé Roussel, qui est un sage auquel la vie et la réflexion ont enseigné l'expérience, ne cherche pas à faire de ses pupilles des bacheliers, des savantasses, des "à-peu-près ;" il veut qu'ils soient des ouvriers vaillans, façonnés aux pénibles besognes, résistans à la fatigue et peu gênés pour manier le marteau du forgeron ou virer une pièce d'artillerie. La violence de leurs jeux est aussi une éducation professionnelle ; ils y trouvent l'énergie physique ; quant à l'énergie morale, c'est le prêtre qui la donne.

J'ai pu me convaincre par moi-même combien les enfans qui résident depuis déjà quelque temps à l'Orphelinat d'Auteuil diffèrent de ceux que l'on y a récemment recueillis. Autant les premiers sont vivaces, bruyans, élastiques, autant les autres sont mornes, silencieux et veules. A une heure et demie, un coup de cloche annonça la fin de la récréation ; on remit les vestes, on secoua la poussière, on rangea les appareils du gymnase, et deux par deux, on se rendit aux ateliers. Lorsque la cour fut libre, j'y vis entrer une cinquantaine d'enfans ; ce sont les "nouveaux," ceux qui viennent d'être reçus dans l'asile et qui doivent vivre séparés de leurs aînés jusqu'à ce qu'ils aient fait leur première communion. Ils jouent peu ; ils s'en vont les bras ballans, ne sachant que faire de leur liberté, flasques, sans entrain, comme en méfiance contre le mode d'existence qu'on leur offre. Appuyés contre un mur, les mains derrière le dos, le regard perdu, ils ont l'air de boudier contre eux-mêmes et de n'oser remuer. Moment de transition qui ne durera pas ; ayant quinze jours on galopera sur la poutre fixe et on fera la culbute entre les barres transversales. Parmi les nouveaux, les évasions ne sont pas rares ; la

régularité de la vie les dérouté. Se lever, manger, jouer, travailler, se coucher à des heures invariables, c'est très pénible pour ces natures que le vagabondage a ballottées dans tous les hasards de l'imprévu ; ce qu'ils ont fui, la veille, avec horreur, les sollicite aujourd'hui d'un attrait irrésistible ; c'est un rêve qu'il faut ressaisir ; une porte est entre-bâillée, ils décampent. L'équipée ne se prolonge guère, ils reviennent l'oreille basse, la mine déconfitée, le ventre creux, ou ils sont ramenés par un sergent de ville qui les a découverts grelottant et pleurant sous une porte cochère. On les sermonne, pas bien fort, et l'on s'empresse de leur donner à manger avant de les reconduire à la classe ou au catéchisme. " Nul n'est gardé de force dans la maison ; " c'est là le premier principe de l'abbé Roussel, principe excellent que les élèves n'ignoient pas et qui les retient près de leur maître mieux que les consignes, les portiers et les grilles. Lorsqu'un enfant a passé seulement six semaines dans l'Orphelinat, il est extrêmement rare qu'il cherche à se sauver. La discipline, du reste, m'a paru fort douce. Je demandais à l'abbé Roussel de me montrer " les arrêts ; " il me rit au nez et me répondit : " Des arrêts ! A quoi bon ? Je n'en ai pas besoin, nous ne sommes pas ici à la Petite-Roquette. " — Bon abbé, j'en sais plus d'un collégien qui voudrait vous avoir pour maître !

Dans la maison d'Auteuil, les récréations sont fréquentes ; l'hygiène s'en trouve bien et l'intelligence en profite. L'abbé Roussel a remarqué ce que bien des pédagogues ignorent ou feignent d'ignorer : la puissance d'attention est très restreinte chez les enfants, surtout lorsqu'elle est retenue sur le même objet. Une heure de classe ou une heure d'étude, c'est à peu près ce que supporte avec fruit une jeune cervelle ; dépasser cette limite, c'est fatiguer l'écolier en pure perte ; l'esprit est saturé, il n'accepte plus rien et exige du repos. Or, pour l'enfant, le repos n'est autre que le jeu et le mouvement. Qui ne se souvient des longues heures du collège où, même pour les plus disciplinés, les plus ambitieux de récompenses, les plus ardens au travail, la voix du professeur n'arrivait aux oreilles que comme un bourdonnement indistinct et monotone sur lequel l'imagination brodait ses fantaisies ? Cet inconvénient me

semble évité, en partie, pour les élèves de l'abbé Roussel, auxquels la gymnastique permanente et la fréquence des jeux apportent un délassement intellectuel qui leur permet de reprendre le travail avec une attention soutenue. Cette méthode qui consiste à renouveler souvent les créations serait bonne pour tous les écoliers, mais pour les pupilles d'Auteuil, elle est indispensable ; des enfans qui ont vécu comme des chevaux en liberté ne peuvent, du jour au lendemain, être doués de qualités de réflexion et de raisonnement. Le milieu dans lequel ils ont grandi, où ils ont développé les premiers instincts, leur a fait une nature spéciale qui exige des soins exceptionnels.

Ils arrivent de partout, les pauvres petits. Le vent a enlevé ces mauvaises graines sur des terrains en friche, il les a portées jusque dans le jardin de l'abbé Roussel ; on les y cultive. Paris est le rendez-vous des déshérités de l'univers ; ils viennent y tenter la fortune, qui se montre rétive ; ils se débarrassent de ce qui les gêne, surtout de leurs enfans. L'abbé Roussel le sait bien, lui qui les recueille et qui n'est pas difficile dans ses choix. Il y a là des Belges, des Brésiliens, des nègres, des Russes ; les provinces de France semblent avoir envoyé un spécimen de leurs marmots ; si chacun ne parlait que son patois, ce serait la tour de Babel. Au milieu de cette foule, le Parisien se distingue au premier coup d'œil ; " le pâle voyou " qu'a chanté Auguste Barbier se fait reconnaître ; la bouche est ironique, le regard est impudent, les membres sont grêles, mais agiles ; il a " du son " sur le visage et une manière de hausser les épaules qui dénonce un fond d'imperturbable philosophie. On a essayé de le poétiser et l'on a eu tort ; c'est la fleur du ruisseau et il en garde le parfum. J'ai examiné ces petites frimousses : beaucoup sont spirituelles, quelques-unes dénotent de l'intelligence ; pas une n'est jolie, pas une n'est régulière, plusieurs sont absolument laides et quelques-unes ont été ravagées par la variole. La plupart de ces gamins portent des cicatrices à la tête, souvenirs de la vie errante, blessures de vagabondage qui, comme l'image tatouée sur le bras du malfaiteur, constituent une preuve d'identité dont la trace sera persistante. Sous l'influence de l'abbé Roussel, les natures abrutes ou déjà coudées s'adou-

cissent ; quelque chose d'inconnu, jus-
qu'alors,—la tendresse,—les pénétre et
les émeut ; mais tous ne sont pas immé-
diatement accessibles aux bon- senti-
ments : ce sont les sauvagesons de la pé-
pinière humaine, on a beau les greffer,
la puissance agreste subsiste et parfois
reste la plus forte. Impérieuse pour les
animaux, la loi de l'atavisme s'impose
aussi à l'homme et dans des proportions
considérables dont le moraliste doit tenir
compte. Il y a des enfans issus de géné-
rations mortes au bague, car dans le
monde du méfait on est voleur de père
en fils ; comment exiger qu'un tel " pro-
duit " ne soit pas empoisonné, dès la con-
ception, de toutes les maladies morales
dont ses ascendans ont été infectés ? L'a-
liéniste regarde toujours vers l'hérédité ;
le pédagogue doit imiter l'aliéniste.

" Où est ta mère ?—Elle est en centra-
le.—Où est ton père ?—Il est à la Nou-
velle." Le lecteur a-t-il compris ? La
mère a été condamnée à la réclusion,
elle est à Clermont ; le père est parmi les
Canaques, dans nos bagnes, au-delà des
océans. L'abbé Roussel se trouve en face
d'une double influence ; il la neutralise-
ra tout doucement, sans sévérité inutile,
avec la bonhomie patriarcale et gaie qui
est une des ses forces, et, de ce pauvre
petiot issu de deux criminels, il fera un
ouvrier alerte, joyeux à la besogne, pas-
sant devant les cabarets sans s'y arrêter.
Pour entreprendre une œuvre pareille,
ne s'en point décourager et la poursuivre,
il faut prodigieusement aimer les enfans.
Réussit-on toujours à effacer la ta-
che originelle et à baigner l'enfant
dans une moralité si salubre qu'il
y perde les tares qui lui ont été
légüées ? Je voudrais l'affirmer, mais
l'expérience me démentirait. Il en
est parfois de ces malheureux comme
des loups apprivoisés ; on les croit adou-
cis pour toujours, on les conduit en lais-
se, on les mêle aux hordes de chiens ;
un cavalier tombe, ils se jettent dessus
et l'attaquent à la gorge. Parmi quelques
exemples que je pourrais citer, il en est
un que je ne veux point taire. Un enfant,
un Parisien, avait assisté à une scène
terrible : il avait vu son père assassiner
son frère à coups de couteau. Il avait été
saisi de peur et s'était sauvé. Il avait
alors huit ans : pendant dix mois, il vo-
luta à travers les rues ; il ne manquait
point de courage et s'efforçait de vivre :

il rôdait autour des marchés, portait le
panier des cuisinières, ouvrait les portières
des fiacres, ramassait des bouts de
cigares, qu'il vendait, et parvenait, avec
toute sorte de métiers improvisés, à ga-
gner vingt ou vingt-cinq sous par jour.
Le soir, il s'en allait aux environs des
petits théâtres et, au dernier entr'acte,
achetait une contremarque qui lui cou-
tait cinq sous. Il grimpait vers ces hautes
régions que le langage populaire a sur-
nommées le paradis, se glissait sous une
banquette au moment de la sortie des
spectateurs et y passait la nuit. A l'aube,
il décampait et courait chercher proven-
de aux environs du carreau des halles.

Un soir de pluie, qu'il n'avait pas mis
en réserve ce qu'il appelait " son specta-
cle," il pénétra dans une maison en con-
struction et se coucha sur un tas de sacs
de plâtre garantis par une bâche. Mal-
gré le soin qu'il avait pris de se bien ca-
cher, il se déplaça en dormant et décou-
vrit un de ses pieds. Une ronde de poli-
ce l'aperçut, l'arrêta et le fit conduire au
dépôt près de la préfecture de police.
Le juge d'instruction fut touché du sort
de cet enfant qu'un crime avait chassé
de la maison paternelle et auquel, en
somme, on n'avait rien de grave à repro-
cher. Au lieu de l'envoyer à la Petite-
Roquette, il le confia à l'abbé Roussel.
Peut-être le changement fut-il trop brus-
que. L'écolier ne se pliait guère, la clas-
se l'ennuyait, la vie vagabonde le sollici-
tait ; cinq fois il s'évada et cinq fois il re-
vint de lui-même. L'abbé Roussel lui
disait : " Tu as bien fait de rentrer au
bercaïl ; tu verras que tu finiras par t'y
accoutumer." Il s'y accoutuma, en effet,
et l'on put le croire sauvé. Il était intel-
ligent, de vive allure et bien découplé.
Un homme charitable, qui, je crois, est
un des fondateurs de l'Orphelinat, prit
cet enfant à son service et en fit un
groom. Sa conduite fut bonne et telle-
ment régulière que toute défiance s'éva-
nouit. Un jour que son maître lui avait
donné un bijou de prix à porter chez un
bijoutier, il disparut. La loi de l'hérédité
a été, cette fois, plus forte que le bon
vouloir de l'abbé Roussel. L'âme du
père, endormie chez l'enfant, s'est réveil-
lée chez le jeune homme et l'a poussé au
vol. On ne l'a jamais revu ; la police le
saisira tôt ou tard et la prison se refer-
mera sur lui. Si, dans ses courses, il a
passé devant la maison de l'abbé Rous-

sel, s'il a regardé la longue allée où il courait avec ses camarades, s'il a reconnu le clocher de la petite chapelle où il a communiqué, soyez certain que son cœur a battu et qu'il s'est sauvé en pleurant. Si criminel que soit un homme, le souvenir des heures innocentes ne le laisse jamais impassible ; j'ai vu plus d'un assassin sangloter en parlant de son enfance.

(A suivre.)

PENSÉES DIVERSES.

Que tous les potentats de la terre conjurent notre ruine, ils pourront nous ravir nos biens, tourmenter nos corps, nous enlever la vie ; mais jamais ils ne nous enlèveront ce que nous avons de plus précieux, qui est notre âme. Il n'y a que nous qui puissions la perdre.

(BOURDALOUE.)

Défions-nous, éloignons-nous de ce qui doit réjouir les ennemis de Dieu ; quand on s'y complait, c'est qu'on est par quelque côté de connivence avec eux.

(MGR PARISIS.)

Là où il n'y a point de prêtre, il faut un espion ou un gendarme.

(C. SAINTE-FOI.)

Celui qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre de Dieu. Le prince est, le ministre de Dieu pour le bien.

(S. PAUL.)

La société universelle des hommes, les lois qui nous unissent, les devoirs les plus sacrés de la vie civile, tout cela n'est fondé que sur la certitude d'un avenir. Si tout meurt avec le corps, il faut que l'univers prenne d'autres mœurs, d'autres usages, et que tout change de face sur la terre.

(MASSILLON.)

Le patriotisme consiste à aider son pays de sa personne et de ses biens au delà de ce que les lois prescrivent.

(A. GÉRIN-LAJOIE.)

La justice relève un peuple ; ce qui rend les nations malheureuses, c'est le péché.

(Proverbes, XIV, 34.)

Rien ne résiste à l'empire de la douceur et de la charité.

(S. THOMAS.)

Une âme bien faite est disposée à prendre tout en honne part ; ce n'est pas qu'elle approuve le mal, mais elle ne le croit pas aisément ; elle aime mieux être trompée par une trop grande facilité à bien juger, que de l'être par une trop grande rigueur à condamner.

(BOURDALOUE.)

Pour ceux qui cherchent l'amour de Dieu et le ciel, les indulgences sont un riche trésor et comme autant de pierres précieuses.

(S. IGNACE DE LOYOLA.)

Une parole douce gagne les cœurs, un reproche les éloigne.

(S. FRANÇOIS DE SALES.)

Cette âme capable de raisonner, de réfléchir, de connaître son Créateur, n'a pas été formée pour ce rôle que nous jouons sur la terre ; ces belles facultés de l'homme ne lui ont pas été données afin qu'il cultivât, pendant quelques années, les sciences et les arts. La vanité de la vie présente est la preuve de la vie qui est à venir.

(SAURIN.)

L'Eglise et la société n'ont d'espérance que dans le cœur de Jésus : c'est lui qui guérira tous les maux.

(PIE IX.)

Sans la piété, la science est vaine et dangereuse.

(S. BERNARD.)

L'âme est immortelle ; et comment se refuser à un dogme si consolant ? Peut-on croire à un premier être juste et bienfaisant, sans croire qu'il récompensera l'homme vertueux ? Cette espérance n'est-elle pas le soutien de l'homme dans son malheur et son encouragement dans ses vertus ?

(THOMAS.)

On abuse quelquefois du malheur d'un homme pour attaquer sa probité.

(DUCLOS.)

La plus douce consolation d'un homme affligé, c'est la pensée de son innocence.

(BOSSUET.)

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

CÆCILIA

OU

UNE HEROÏNE DES CATACOMBES

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE PATRICIENNE

I. Etat religieux du monde au troisième siècle.—II. Consécration solennelle d'une Vierge, à la catacombe de la voie *Nomentane*.—III. Portrait moral du patricien Cœcilius.—IV. Vertus éminentes de sa fille Cœcilia.—V. Motifs de la présence de Cœcilia à la catacombe *Ostrianienne*.—VI. Cœcilius et l'Étranger, au palais du Champ de Mars.—VII. Première entrevue de Valérien et de Cœcilia.—VIII. Proposition que Cœcilius fait à sa fille d'une illustre alliance.—IX. Résistance et acceptation respectueuses de Cœcilia.

I

C'était en l'année 230 de l'ère chrétienne. L'hiver touchait à son terme ; et déjà les flots du peuple romain débordaient par toutes les issues de la Ville

éternelle, pour aller respirer l'air embaumé des vergers qui s'étendaient en dehors des remparts. On remarquait partout une animation extraordinaire. Un voyageur, non initié à la connaissance des mœurs romaines, aurait cru assister à une émigration générale. Mais, pour quiconque était au courant des habitudes de la grande Cité, il était évident que le printemps faisait sentir ses approches. Tandis que les plébéiens se répandaient en promenades joyeuses sur toutes les routes qui conduisaient à la campagne romaine, les familles patriciennes désertaient leurs palais urbains afin d'installer la saison d'été dans leurs délicieuses et fraîches villas.

Aussi, l'encombrement était grand sur toutes les routes qui aboutissaient à Rome. Ici, de gigantesques charriots, chargés de meubles, s'avançaient péniblement, traînés par des bœufs au pas lourd ; là, des chevaux fringants, emportant à leur suite des chars recouverts de plaques d'ivoires et d'or, frappaient de leurs pieds agiles les larges dalles des grandes voies romaines. Sur les bords, des troupes d'esclaves pliaient sous les fardeaux que les voitures ne pouvaient emporter. Les oiseaux, perchés sur les arbres des grandes avenues et dans le feuillage des bosquets, mêlaient leurs voix mélodieuses à tous ces bruits discordants, qu'égayaient parfois de voluptueuses fanfares en l'honneur de Flore, la déesse du printemps et des fleurs.

Dans le monde physique et matériel, c'était donc l'époque de la transition entre les froidures de l'hiver et les brûlantes chaleurs de l'été. Il en était à peu près de même dans le monde moral et religieux.

On se trouvait à cette période, où la semence du christianisme, jetée par les apôtres et leurs successeurs dans le sein de Rome païenne, avait germé sous les rigueurs des persécutions, levait déjà la tête dans ces champs arrosés du sang de tant de martyrs, et se préparait à étaler aux yeux du monde émerveillé une magnifique et abondante moisson. Tibère, Néron, Marc-Aurèle et vingt autres tyrans avaient passé sur le trône des Césars. Ils avaient essayé, mais en vain, d'étouffer, sous le poids de leur haine toute-puissante, le christianisme à son berceau. Et Constantin approchait, pour lui rendre enfin, après trois siècles d'es-

clavage, la liberté, et avec la liberté, l'épanouissement complet de son immortelle vie.

La foi chrétienne avait fait des progrès merveilleux. Toutes les classes de la société lui avaient ouvert généreusement leur sein. Le peuple de Rome avait accueilli avec bonheur cette lumière et cette consolation qui lui descendaient du ciel, alors que ses maîtres de la terre lui faisaient si durement sentir le poids de leurs étonnantes dégradations.

La société aristocratique elle-même avait donné de nobles gages à l'Évangile. Le chef des apôtres avait, depuis deux siècles, établi sa résidence au *Vicus Patricius* (1), le quartier le plus fréquenté de la noblesse romaine. Le sénateur Pudens avait fait de sa magnifique demeure le rendez-vous de toutes ces âmes d'élite qui aspiraient, à travers les ténèbres et les turpitudes du paganisme, à une vie plus lumineuse et plus pure. Les familles les plus illustres avaient donné leurs noms et leurs gloires antiques aux fastes de l'Église naissante. Les Cornélius, les Valérius, les Cœcilius qui contribuèrent tant à accroître la puissance de Rome païenne, ces mêmes races, fortes et glorieuses, avaient déjà donné à Rome chrétienne des adeptes, dont les puissantes influences et les hautes vertus devaient tant accélérer la marche triomphale de la religion du Christ à travers les difficultés extraordinairement grandes des premiers siècles. Le paganisme se débattait dans les étreintes d'une terrible agonie, sur le trône où régnait presque toujours un impitoyable tyran, au Forum où chaque jour se débattaient contre les disciples de J. C. les calomnies les plus absurdes, et dans les arènes où le sang chrétien coulait par torrent sous la hache des bourreaux et la dent des bêtes féroces.

Pendant ce temps-là, le christianisme gagnait, à chaque bataille, du terrain dans Rome et dans son vaste empire. Vaincu en apparence, il était en réalité victorieux. Forcé de se cacher dans l'ombre pour vivre et pour combattre, il abritait ses conquêtes sous les voûtes des catacombes ou dans le secret des demeures privées. L'orage grondait toujours

(1) Petite vallée qui s'étend entre le Quirinal et l'Esquilin.

contre lui au sommet du Palatin (1) ; il n'en faisait pas moins de rapides progrès jusque dans le propre palais des Césars.

Dieu voulait que la religion de son Christ fût prête à remplacer le culte des faux dieux, dès que l'heure aurait sonné pour le paganisme de s'éteindre sur toute la surface de l'empire romain.

Comme un fleuve majestueux que l'on voit descendre des montagnes, s'étendre dans la plaine, puis disparaître sous le sol, afin de reparaître plus loin, par derrière des obstacles infranchissables, avec plus de majesté ; ainsi en était-il de l'Eglise. Descendue des hauteurs du Calvaire, coulant depuis Jérusalem jusqu'à Rome, elle rencontre sur le sol romain des obstacles qui l'obligent à s'y enfoncer pendant trois siècles, pour reparaître ensuite sur la scène du monde vaincu, dont elle sera désormais la maîtresse et la reine.

II

Mais abordons notre récit. Tandis que la foule s'agite au-dessus du sol pour courir à ses plaisirs, sortons de la ville par la porte du nord, appelée porte Nomentane ; et pénétrons sous terre afin d'assister à une de ces admirables scènes de foi et de dévouement, par lesquelles l'Eglise préparait dans l'ombre la plus belle des conquêtes, celle de Rome par Jésus-Christ !

De la porte Nomentane, la vue embrassait alors une vaste plaine, couverte d'arbres fruitiers. Cette plaine était contiguë à ce que l'on appelait le Pomœrium (2) ; elle s'étendait entre la voie *Salaria* et la voie *Nomentane*.

Au milieu de cette oasis de pommerais rougissantes que faisait paraître plus luxuriante encore la stérile monotonie des alentours, le christianisme, abordant la Vallée éternelle, avait creusé sa première église dans une carrière d'où l'on avait

extrait du sable. C'est là que le Chef des apôtres, résidant au Vicus Patricius, chez le sénateur Pudens, tenait les réunions plénières des premiers chrétiens. C'est là qu'en prenant possession de Rome au nom du Christ, saint Pierre planta son étendard. C'est là qu'il proclama la loi évangélique à la lueur des torches, en attendant que plus tard, survivant dans ses successeurs, il pût la publier au grand jour : là enfin que furent ensevelis les premiers fidèles qui moururent dans la paix du Seigneur et que reposèrent les ossements sacrés des premiers martyrs. On appelait ce souterrain le cimetière *Ostrianum*.

Depuis qu'il avait été consacré à la sépulture des fidèles, d'autres cimetières plus étendus avaient entouré la ville et l'avaient comme ceinte d'une couronne de tombeaux. Ces vastes nécropoles s'étaient établies de préférence aux abords des grandes voies romaines. Commencées, la plupart du temps, par les païens pour l'extraction du tuf et de la pouzzolane, ces carrières, appelées alors *arenarii*, changeaient de nom et de destination, dès que les propriétaires les cédaient aux chrétiens. Ceux-ci en faisaient un lieu sacré ; car leurs retraites profondes servaient à abriter les réunions publiques contre les tracasseries et les persécutions de l'autorité païenne, et à conserver, dans le plus religieux respect, les restes vénérés de ceux qui étaient morts avec le signe des Elus. On les appelait *cimetière*, c'est-à-dire *dortoir*, où reposaient en paix les reliques sacrées de ceux qui dorment du sommeil des justes, en attendant le grand réveil de la résurrection. Plus tard, ils prirent le nom de *catacombe*.

La suite de ce récit nous dira quelle fut l'occasion de cette appellation nouvelle, et nous fera faire plus ample connaissance avec ces lieux augustes qui furent, pendant près de trois siècles, le berceau de notre sainte religion.

(1) Palais de résidence des empereurs romains.

(2) Le Pomœrium (*post murum*, après les murs), espèce de boulevard qui se trouvait en dehors de la seconde enceinte de Rome. A ce propos, il faut se rappeler que Rome était composée de deux parties distinctes : le cœur de la ville appelé *urbs*, région spécialement sacrée pour les Romains ; — et les faubourgs *suburbana*, qui se prolongeaient entre les murs de la ville proprement dite et la seconde enceinte, au delà de laquelle s'étendait dans presque tout le pourtour, le *Pomœrium*.

En ce moment, un touchant spectacle s'offre à nos regards dans la catacombe de la voie Nomentane. Au fond d'une galerie, éclairée par la lueur des torches que supportent des candélabres de bronze, un groupe de fidèles est agenouillé ; une pierre de marbre s'étend sur le tombeau qui remplit l'abside, dont la voûte est décorée de fresques aux couleurs animées. Vers le milieu de l'autel, on dis-

tingue le Bon Pasteur portant sur ses épaules la brebis égarée ; à droite de ce tableau, on aperçoit la pêche miraculeuse ; et à gauche, Daniel dans la fosse aux lions. C'est ainsi que les premiers chrétiens aimaient à se représenter la tendresse du Seigneur qui les appelait à la foi, et sa protection toute-puissante dans les dangers que cette même foi avait à courir.

Non loin de l'autel parsemé de fleurs printanières, sous l'arceau d'une *hypogée*, s'élève une chaire que supportent quatre pieds en bois de chêne. Deux énormes anneaux, destinés à la porter d'un lieu à l'autre, sont suspendus à ses côtés. C'est la chaire illustrée par le Chef des apôtres. Elle était conservée à la place même que saint Pierre lui avait assignée, dans ce premier sanctuaire de l'Eglise romaine.

Le vieillard qui l'occupe en ce moment est un des successeurs de saint Pierre : c'est le vénérable pontife Urbain. L'autoditoire est attentif. Il parle des joies de l'immolation et des parfums de la virginité.

Une jeune fille, à genoux un peu en avant des autres assistants, recueille plus que tout autre, avec une sainte avidité, les paroles prophétiques du vieillard. Elle est vêtue d'une robe de laine blanche, que réunit autour de sa taille une ceinture de soie rouge. Ses cheveux onduoyants retombent, à la mode des vestales, en six tresses sur ses épaules. Sa tête est couverte d'un voile de gaze légère, et surmontée d'une couronne d'immortelles. Tout son corps est dans l'attitude de la contemplation. Ses yeux paraissent comme absorbés par la fresque qui représente Daniel dans la fosse aux lions. C'est à peine si elle peut les en détacher pour les reporter de temps en temps sur le pontife qui s'adresse à elle, afin de le éclairer et de la fortifier dans cette lutte terrible qui va s'ouvrir, et dont les préludes l'ont amenée, toute frémissante, dans ce souterrain de la voie Nomentane.

Enfin, l'auguste vieillard se tait ; il descend de la chaire, gravit majestueusement les degrés de l'autel, accompagné de ses officiants. Puis se tournant vers la jeune chrétienne :

—Maintenant, ma fille, lui dit-il, c'est à vous de choisir ! Le ciel va enregistrer vos serments.

Asces paroles, la jeune vierge se lève,

prend de la main gauche un cierge allumé que lui présente le diacre, et se met à genoux sur le degré le plus élevé de l'autel. Ensuite, la droite levée sur le tombeau des martyrs, elle prononce d'une voix ferme et vibrante les paroles de sa consécration virginale :

—Je méprise le royaume de ce monde et toutes ses jouissances pour l'amour de Celui en qui je crois, que j'ai vu, que j'ai aimé, que je chéris de toute l'ardeur de mon âme. Je ne veux pas d'autre époux que Lui sur la terre, comme je ne veux pas d'autre récompense que Lui dans le ciel !

Le saint pontife versait des larmes d'attendrissement ; et l'assistance, émue de tant de candeur jointe à tant de résolution, rendait grâces à Dieu de la gloire qu'il réservait à son Eglise dans la personne de cette jeune Vierge de Rome.

III

Cette enfant était l'unique héritière de l'une des plus illustres familles du patriat romain. Elle s'appelait Cœcilia.

Au moment où nous entreprenons le récit de sa vie pleine d'héroïsme, Cœcilia avait perdu sa mère. Elle vivait dans la maison paternelle avec son père, Cœcilius Metellus, descendant de la célèbre famille des Metellus, dont plusieurs membres conquièrent une grande illustration dans les annales de la République romaine. Il existait une tradition qui en faisait remonter la source jusqu'à l'origine même de Rome. Les Metellus auraient eu pour aïeule l'épouse de Tarquin l'ancien, la fameuse Caïa Cœcilia Tanaquil, à laquelle Rome avait élevé une statue au Capitole.

Cœcilius était un de ces Romains de vieille race, chez lesquels la noblesse du caractère marchait l'égalée de la noblesse du sang. Au point de vue religieux, il était païen de naissance, mais très indifférent à toute espèce de culte en pratique. D'une part, son esprit cultivé ne pouvait supporter le détail des superstitions grossières et ridicules du paganisme ; d'autre part, ne connaissant la religion du Christ que par les calomnies tout aussi grossières et ridicules dont on environnait ses plus admirables mystères, il avait jugé à propos de se tenir également éloigné de l'une et de l'autre religion. C'est ainsi que cette indifféren-

ce systématique menaçait d'étouffer entièrement dans son âme le sens mystérieux du divin, étincelle sacrée qui, même au sein du plus absurde paganisme, était souvent une ressource précieuse pour la religion chrétienne.

Or, le patricien romain n'offrait pas même cette ressource-là. Tout entier aux affaires de son immense fortune et aux idées politiques de son temps, il laissait assez facilement à d'autres le culte de l'invisible. Ne sachant à quoi s'en tenir sur l'avenir d'outre-tombe réservé aux mortels, il prenait toutes ses précautions pour être, sur la terre, le plus immortel qu'il serait possible.

Mais, en revanche, tandis que son esprit se fermait de la sorte à toute idée surnaturelle à cause de l'incohérence qu'il croyait trouver dans les systèmes religieux de cette époque, son cœur, naturellement bon et sensible, se livrait assez volontiers aux impressions de la vertu. Sa maison n'offrait pas, comme celle du grand nombre des patriciens d'alors, le hideux spectacle de la débauche et de la cruauté, vices qui n'étaient que trop l'apanage de la fortune et du pouvoir. Soit par respect pour la mémoire de ses ancêtres, dont les décorations, suspendues dans l'illustre demeure des Metellus, rappelaient qu'elle avait été le sanctuaire de la loyauté et de l'honneur; soit aussi par calcul ou par le privilège d'une nature foncièrement droite et réglée; soit surtout par une secrète protection du Ciel, qui voulait faire de Cœcilius le père d'un ange de la terre, et de sa maison un des premiers temples dédiés dans Rome au vrai Dieu, le noble Romain était d'une intégrité de mœurs presque irréprochables.

Ses concitoyens savaient lui rendre cette justice, malgré la perversité dans laquelle ils vivaient. Aussi, tandis qu'ils avaient décerné les titres glorieux de *Numidique* et de *Dalmatique* à ses ancêtres pour leur illustration guerrière, la voix du peuple décernait au père de Cœcilia un titre peut-être moins éclatant, mais plus honorable, lorsqu'on l'appelait *Cœcilius l'intègre*.

Tel est, au double point de vue religieux et moral, l'illustre patricien qui va jouer un si grand rôle dans les destinées de notre virginale héroïne. Sans même le soupçonner, il sera l'instrument dont se servira la Providence, afin d'amener

Cœcilia sur un plus vaste théâtre, où elle remportera la victoire de l'apostolat, avant de conquérir la palme du martyre.

IV

Cœcilia avait atteint l'âge auquel la raison commence à poindre, lorsqu'une de ses aïeules maternelles embrassa secrètement le christianisme. Dès lors, la noble matrone se mit à instruire la fille de Cœcilius des mystères de la religion chrétienne, et en secret, pour ne pas heurter son œuvre de conversion contre l'incrédulité de la famille paternelle.

Mais Dieu avait hâte de recueillir cette gerbe précieuse, qui avait tourné vers le ciel ses épis aux derniers jours de leur maturité. L'aïeule mourut, sans avoir pu achever sa mission.

Avant de rendre le dernier soupir, elle avait fait venir auprès de son lit de mort une esclave affranchie, qui avait été, entre les mains de Dieu, l'instrument de sa propre conversion. Elle lui avait recommandé sa chère Cœcilia, dont l'intelligence commençait à s'illuminer vivement des clartés de la foi, et le cœur à exhaler le suave parfum des plus pures vertus de l'Évangile. Titia, fervente chrétienne, avait accepté cette noble mission, et s'en était acquittée avec tout le dévouement d'un apôtre et toute la sollicitude d'une mère. Elle n'avait négligé aucune occasion de détruire, dans cette belle âme, les premières impressions de l'erreur, et d'y développer les impressions vivifiantes de la vérité divine.

Les engagements solennels, que l'on contracte au baptême, obligeaient les chrétiens à mener une vie à part, pleine de difficultés pratiques au milieu de leurs propres familles, et pleine de dangers au sein de la société elle-même. Car on pouvait, à chaque instant, être appelé à rendre compte de sa foi et à en soutenir l'honneur devant les plus implacables tyrans. Voilà pourquoi l'Église ne conférerait ce sacrement, qui donne la vie aux âmes, qu'à ceux qui étaient en état d'en comprendre et d'en accepter les conséquences, alors si redoutables pour la vie du corps.

On ignore l'époque précise du baptême de la fille des Metellus. Mais tout porte à croire qu'il ne lui fut pas différé longtemps, et qu'elle le reçut dès que l'usage assez complet de la raison lui permit

d'entrevoir les horizons sans bornes de la foi.

Cependant, les obligations ordinaires du chrétien qui s'enrôle sous l'étendard de l'Évangile n'avaient pas suffi à cette âme dévorée de la soif ardente du sacrifice. Le jour même où elle reçut pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie, elle avait éprouvé le besoin de se consacrer à lui sans retour, afin de s'assurer à jamais la jouissance de ses ineffables douceurs. A partir de ce moment solennel, qui fut le point de départ d'une vie toute céleste, Cécilia semblait ne plus appartenir à la terre. Son âme paraissait ne plus être liée à la maison de boue qu'elle habitait encore, tant elle s'élevait au-dessus des exigences impérieuses de la nature !

Aussi, le seul récit des violences et des macérations, qu'elle infligeait à sa chair délicate, fait-il frémir d'une sainte horreur les vertus les plus éprouvées et les plus austères. Elle passait la plus grande partie de ses jours et de ses nuits dans les ravissants entretiens de la prière. Elle portait un rude cilice, dont les douleurs, sans cesse renouvelées, la faisait tressaillir de la joie d'un continuel martyr. C'était pour elle comme un avant-goût de ce martyr suprême, qui—elle en avait l'espérance—lui permettrait un jour de verser, goutte à goutte, tous les flots de son sang en l'honneur et pour l'amour du divin époux de son âme.

On sait que, dans l'ère des persécutions, l'ambition de mourir pour Jésus-Christ, était, en quelque sorte, la passion dominante des chrétiens. La perspective du martyr était loin d'être un épouvantail pour leur foi robuste et fière. Au contraire, ils trouvaient là un motif de la fortifier encore davantage par la prière et la réception fréquente des sacrements. Lorsqu'on embrassait la religion du divin Crucifié, on savait d'avance que ce n'était pas pour vivre dans les délices et mourir un jour le plus doucement possible, mais pour vivre dans les austérités et peut-être mourir bientôt, comme le Maître, dans les souffrances atroces d'un calvaire quelconque. On entrait dans l'Eglise avec cette forte dose de bonne volonté, qui remplissait le soldat du Christ d'une paix profonde et le rendait capable de subir, sans trembler, les plus farieux assauts que l'enfer pouvait livrer afin d'ébranler sa vertu et sa foi. De là vient que l'Eglise des catacombes a vu

fleurir dans son sein tant de perfections admirables, et tellement admirables, qu'à les contempler, même à travers la distance des siècles, l'esprit s'étonne que l'humanité se soit élevée soudain à un si haut degré, dans l'idéal de la grandeur morale et religieuse.

Cécilia est un type de ces âmes qui atteignent, malgré la faiblesse de l'âge et du sexe, ce degré héroïque. Elle portait aussi loin que possible ce mépris souverain que tout chrétien doit avoir pour les choses d'ici-bas ; elle envisageait, sans aucun trouble, le sacrifice complet d'elle-même, et jusqu'à ces effrayables tortures qui ont vaincu les plus grands vainqueurs du monde.

(A continuer.)

Nouvelle série de livres de Lecture graduée, en langue française, pour les écoles catholiques, par A. N. Montpetit.—Seule série approuvée par le Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec et par NN. SS. les Evêques du Canada.

Les livres de lecture composant cette série sont au nombre de cinq : trois pour les écoles élémentaires et deux pour les écoles modèles et académies, chaque volume est illustré. Les sujets sont traités d'une manière graduée et comprennent ce qui suit :

Pour les trois premiers livres, des morceaux de littérature en prose et en vers, choisis au point de vue moral et religieux ; des lectures courtes et faciles à retenir, sur l'histoire et plus particulièrement sur l'histoire sainte, l'histoire du Canada et sur l'agriculture, spécialement appropriées aux besoins du pays ; et pour les deux derniers livres, des morceaux de littérature et de poésie, d'un ordre plus élevé, choisis au même point de vue moral et religieux ; des lectures sur les mêmes sujets, mais plus étendues, et en sus, des notions sur les sciences, les arts et l'industrie.

Tous ces volumes sont illustrés de nombreuses vignettes, gravées expressément pour cette série.

Le premier livre de lecture, vol. format in-18, de 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée. Prix, 12 c.

Le deuxième livre de lecture, vol. format in-18, de 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée. Prix, 18 c.

Le troisième livre de lecture, vol. format in-18, de 320 pages, illustré de 50 gravures, cartonnage, couverture imprimée. Prix, 24 c.

Le quatrième livre de lecture, vol. format in-12, de 286 pages, illustré de 50 gravures, texte encadré, pleine reliure toile anglaise gaufrée. Prix, 40 c.

Le cinquième livre de lecture, vol. format in-12, de 352 pages, illustré de gravures, texte encadré, pleine reliure toile anglaise gaufrée. Prix, 50 c.

Méthode de lecture et de prononciation, préparée d'après la méthode de L. C. Michel, pour les écoles élémentaires, par MONTPETIT et MARQUETTE; 1 vol. in-18, br., illustré de 63 vignettes; *livre de l'élève*, 4 c., *livre du maître*, 10 c.

Extrait du Rapport de l'honorable Gédéon Oimet, surintendant de l'instruction publique, du 26 décembre 1882 :

« Les livres de lecture graduée de Montpetit ont produit beaucoup de bien dans le pays. Sans être parfaits, ils sont exécutés d'après les vrais principes. La gradation dans l'enseignement est d'une nécessité absolue, car on ne saurait donner indistinctement la même nourriture aux intelligences presque nées et à celles qui sont déjà formées. C'est cette gradation des livres de Montpetit qui leur a valu l'approbation du Conseil et qui m'a déterminé à les recommander dans toutes nos écoles.

Je pourrais peut-être dire que certaines personnes se sont trompées en croyant que je recommandais ces livres à l'exclusion du *Devoir du Chrétien*, depuis longtemps populaire. Je n'exclus pas ce dernier ouvrage; je dis seulement qu'il est de peu de valeur pour l'enseignement de la lecture. Il n'est pas gradué, et il est d'un genre trop élevé pour l'enfance, comme je l'ai déjà dit au Conseil de l'Instruction publique. De là à l'exclure, il y a loin; c'est un livre qui devrait se trouver surtout dans les écoles modèles, où il peut contribuer grandement à former le cœur et l'intelligence des élèves.

Aux Secrétaires des Associations Saint-Jean-Baptiste des Etats-Unis

MM. J. B. ROLLAND & FILS, publieront prochainement l'Almanach des Associations Saint-Jean-Baptiste au Canada et des Etats-Unis, pour 1884, et ils demandent aux Secrétaires des Associations Saint-Jean-Baptiste, de leur envoyer au plus tôt, les renseignements suivants sur leur société :

1o Date de fondation et nom du fondateur ou premier président.

2o Liste des officiers pour l'année courante et date de la dernière élection.

3o Nombre de membres.

4o Si la société est en même temps une société de bienfaisance ou de secours mutuel, si elle possède une bibliothèque et de combien de volumes et toute autre information qu'ils jugeront à propos.

Prière d'adresser à

L'Almanach des Associations Saint-Jean-Baptiste,

J. B. ROLLAND & FILS, EDITEURS, MONTREAL.

SITUATION DEMANDÉE.

Une institutrice ayant une longue expérience dans l'enseignement, munie d'un diplôme d'école modèle de l'École Normale Laval, et possédant des certificats de première classe, sera disponible à la fin de la présente année scolaire.

Mlle ELISE SHELLING, Institutrice,
St-Norbert d'Arthabaska.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Un instituteur muni d'un diplôme d'école modèle, et pouvant enseigner le français et l'anglais, se chargerait de la direction d'une école, soit à la ville, soit à la campagne. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

J. C. MICHAUD, Instituteur,
Ste-Mélanie d'Aillebout.

Dr A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame
Montréal.

BUREAU ET RÉSIDENCE : 82, RUE SAINT-DENIS

Consultation : De midi à trois heures.

PURE COMPOSITION D'ARDOISE

Pour fabriquer soi-même et à peu de frais les tableaux noirs pour écoles, etc.

Il faut se rappeler que la PURE COMPOSITION D'ARDOISE, manufacturée par C. MORGON & CIE, de Montréal, par sa nature même, dépose au fond des vases qui la contiennent, et aussi est-elle absolument indispensable pour obtenir une surface réussie, d'agiter avec soin le liquide afin que le pinceau doux dont vous vous servez soit imprégné de la partie solide; vous appliquez alors la Pure Composition d'Ardoise sur la planche, le mur ou le tableau que vous voulez noircir.

Ne versez pas une portion du liquide avant qu'il soit bien mêlé, et conservez-le dans le même état pendant toute l'opération. Si c'est une planchette ou un tableau que vous voulez couvrir, vous donnez d'abord deux couches, puis une troisième couche très légère, cela donne au travail un fini agréable.

Si vous opérez sur un mur, trois couches sont nécessaires à cause de la pénétration. Après chaque application, essuyez légèrement avec du papier sablé, mais non pas après la dernière couche.

On peut aussi employer la Pure Composition d'Ardoise pour couvrir les murs d'écoles, les tableaux de bois, le papier, le plâtre, la tôle, le fer blanc, etc.

Une chopine, en donnant une couche, peut couvrir 75 pieds. Prix \$1.00,

Une pinte, en donnant une couche, peut couvrir 150 pieds. Prix \$2.00.

Un demi-gallon, en donnant une couche, peut couvrir 300 pieds. Prix \$4.00.

Tableau ardoisé avec la Pure Composition d'Ardoise, sur toile, un côté et monté sur rouleau, de 36 x 36 pouces, à \$1.50 chacun.

Le même, ardoisé des deux côtés, dont l'un réglé pour la musique, \$2.25.

Brosses pour tableaux noirs, \$2.00 la douzaine.

Crate pour tableaux noirs, ronde, en boîte de 100 à 200 carrées, en boîte de 144 à 300

Dépôt à la Librairie

J. B. ROLLAND & FILS,

Nos 12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centimes la ligne pour chaque insertion.